10e Année - N° 49. Le N° : 1 fr. 50 ; par poste : 1 fr. 65 4 Décembre 1920

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE



Pole Guglielmi 17

KODAK

PELLICULE NÉGATIVE & POSITIVE





KODAK
Société Anonyme
Française

39. Avenue Montaigne
17, Rue François Ier, 17
PARIS (8e Arrondissement)



Pensez au NOËL de votre Public

et retenez dès maintenant

LA CATHÉDRALE MERVEILLEUSE

Conte poétique en une seule partie

FILM GAUMONT

EDITION du 24 DÉCEMBRE

Longueur : 486 mètres environ



Comptoir Ciné-Location

Gaumont

et ses Agences régionales

10e Année - N° 49 Le Numéro : 1 fr. 50; par poste : 1 fr. 65 4 Novembre 1920

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

BON VOYAGE !

par Charles LE FRAPER

Trois mois se sont écoulés depuis le retour en France de M. Himmelfarb. Il n'apparaît pas que les combinaisons de ce jeune prodige aient sensiblement progressé pendant ce laps de temps.

Certes, les promesses d'achat les plus fantaisistes se sont accumulées, les engagements les plus mirifiques ont été offerts, mais les réalisations, reculées chaque jour au lendemain ou à un peu plus tard, ont éclairé beaucoup de gens qu'éblouissait l'étoile de M. Himmel, et les défections commencent autour de lui.

Nous en avons déjà enregistrées, dont nous parlerons bientôt. Pour l'instant, afin de complaire à M. Himmel, auquel nous ne saurions faire aucune peine, même légère, nous publions une lettre qu'il nous adressa, le 31 août, à la suite de la publication d'un article : « *Le Trust Fantôme* », qui eut un certain retentissement, et qui n'a rien perdu, depuis, de son intérêt.

LETTRE DE M. HIMMEL

Paris, le 31 août 1920.

Monsieur,

Je prends connaissance de votre article paru dans le Courrier Cinématographique *du 28 août, où vous mettez en doute l'existence de la* Franco American Cinematograph Corporation.

Or, cette Société existe.

Elle a été constituée au capital de : dollars : 100.000.000 (je dis cent millions de dollars*), le 25 Juillet 1920, dans l'Etat de Delaware, formalité corroborée par le "First Meeting des "Incorporators", le 29 Juillet 1920, à 12 h. 30, au siège de* l'United States Corporation C°, *Cedar Street, 65, New-York, légalisée par devant M. Nevin, notaire à New-York, et enregistrée à New-York, le 5 août 1920.*

Pour le surplus, quant au but, à l'organisation et à la portée de cette affaire, je ne juge pas à propos de faire actuellement d'autre communication.

En ce qui concerne les renseignements parus ou à paraître dans la presse mondiale, je ne saurais prendre à mon compte que les communications émanant de ma Société.

Je fais appel à votre courtoisie pour insérer cette réponse, et vous prie d'agréer, etc...

A. HIMMEL,

Vice-Président et General Manager.

J'ajoute que M. Himmel m'assigne devant la 12me Chambre du Tribunal pour n'avoir pas déféré immédiatement à son désir. Et, cependant, j'avais marqué l'envoi de cette lettre dans "Le Courrier", j'en avais même fait état dans un second article, daté du 11 septembre 1920, intitulé : « *Des Documents, des Précisions* ».

Je croyais être parfaitement en règle, d'autant plus que la lettre de M. Himmel, General Manager de la F. A. C. C., ne contient, ainsi que nos lecteurs ont pu s'en rendre compte, aucune infirmation de ce que j'avais écrit, ni aucune protestation d'inexactitude contre mes affirmations. De mon côté, jamais il ne m'est venu à l'esprit d'émettre un doute sur la fondation de la *Franco-American-Cinematograph-Corporation.* Je sais bien, il n'est pas besoin d'être juriste pour le savoir, au surplus, aucun de nos lecteurs ne l'ignore, que les lois de certains Etats Américains, en matière de Société Anonyme, sont infiniment moins sévères que les lois françaises. On peut fonder n'importe quelle Société en Delaware, par exemple, à n'importe quel capital, sans avoir pour cela à verser autre chose qu'une caution extrêmement minime, le jour du dépôt du Bulletin de Naissance de la dite Société. Je pensais que le General Manager de la *Franco-American-Cinematograph-Corporation* m'apporterait des précisions sur les réalisations pratiques de son capital, seul point qui nous intéresse. Je les aurais enregistrées avec empressement, pour rassurer mes nombreux lecteurs que cette initiative enthousiasmait. Hélas ! les cent millions de dollars dont parlait M. Himmel, au mois d'août dernier, sont restés dans son imagination.

Rien ne peut nous faire supposer que quelque chose de définitif ait été accompli depuis. Tout, au contraire, nous fait craindre l'échec de cette entreprise téméraire qui ressemble bigrement à un film américain.

En résumé, M. Himmel m'a adressé une première lettre en août dernier, avec prière d'insérer; il me l'a signifiée ensuite par ministère d'huissier, puis il m'en a écrit une seconde, toute émaillée d'injures, (et c'est pour cette raison, sans doute, que le Tribunal ne déférera pas à sa demande d'insertion), puis, il m'a fait signifier cette seconde lettre, mais il n'a jamais songé à répondre aux questions que je lui ai posées et que je répète aujourd'hui, après lui avoir donné le bon exemple en publiant, sans y être contraint, sa lettre du 31 août.

1° *Où sont les 2.200 cinémas que la Société Cinématographique de France contrôle dans notre pays ?*

2° *Quand a-t-elle acquis ce contrôle ?*

3° *Avec quel capital a-t-elle payé cette acquisition ?*

4° *Quelles sont les grandes Sociétés Françaises qui ont traité avec la Société Cinématographique de France ?*

5° *Quelle était la nationalité de M. Himmelfarb, dit Himmel, avant 1918, à l'époque, par exemple, où il briguait un petit emploi à la Préfecture de l'Allier ?*

Nous connaissons les états de services de M. Himmel en Saône-et-Loire, mais Charolles est loin de la zone du front...

6° *Est-ce là qu'il a fait la guerre ?*

Toutes ces questions ont été posées le 11 septembre.

Depuis, le general manager de la F. A. C. C., très absorbé par d'autres soucis, a négligé de nous répondre. Qu'à cela ne tienne, ses amis désillusionnés s'en chargeront à bref délai.

Pour le moment, nous sommes forcés de remarquer combien cette affaire agite l'opinion publique en France, où elle a une très mauvaise presse.

M. Stéphane Lauzanne, rédacteur en chef du *Matin*, s'en émeut et lui consacre un chapitre tout entier de son dernier volume : *Les hommes que j'ai vus*. Il écrit :

Un Agent Boche...
WILLIAM RANDOLPH HEARST

...On a vu la fine fleur de la littérature française, et parfois de l'Académie, collaborer aux journaux Hearst, moyennant salaire rétribué. On voit encore aujourd'hui se monter une affaire mystérieuse de *cinéma, où Hearst, selon l'éternel système, n'apparaît pas en nom mais seulement en argent, et à la tête de laquelle on trouve une ancien ministre de la République...*

» Bêtise ou infamie ? Les deux peut-être. Il y a une chose lamentable dans cette France de héros, de penseurs et d'artistes, c'est que le premier ruffian venu peut avoir à lui l'État, la Magistrature, la Société, s'il paye à dîner. Et il peut avoir toute

la littérature, s'il paye bien l'article ou la nouvelle. La force dînatoire, la force pécuniaire ont une puissance de catapulte. Elles renversent toutes les murailles, mettent des monceaux d'écailles devant les yeux les plus perçants et des balles de coton dans les oreilles les plus aiguës.

» Je n'ai guère d'illusions en écrivant ces lignes. M. William Randolph Hearst, agent de l'Allemagne, malgré tout ce que nous pourrons dire et tout ce que nous pourrons faire, trouvera en France, après comme avant ce chapitre, des correspondants, des nouvellistes, des articliers, des conférenciers, des faiseurs de films.

» Que, pour l'honnêteté du vocabulaire, il soit seulement bien entendu que ce ne sont pas des dupes, mais des complices »....

La *Libre Parole*, sous la signature de Saint-Ronan, dans un article admirablement documenté, montre à son tour, sous un jour insoupçonné, l'affaire Himmel qu'elle qualifie de *bluff formidable.*

Voici d'ailleurs cet article :

BLUFF FORMIDABLE ou tentative d'accaparement du cinéma français ?

Les contes fantastiques de M. Himmel

Les Français aiment à se dire le peuple le plus spirituel de la terre. C'est pourtant en France que l'on peut le plus aisément réussir par le moyen du bluff. Sans remonter à l'affaire Humbert, d'immortelle mémoire, une certaine affaire Crocquet, dont les journaux s'égayaient encore ces jours derniers, a prouvé que la crédulité publique est vraiment un champ d'exploitation inépuisable, soit que, comme l'illustre Thérèse Humbert, on en veuille tirer profit personnel, soit que, à l'instar du jeune Crocquet, on se contente du plaisir de mystifier ses contemporains.

Nous ne savons — et nous le disons tout de suite -- dans laquelle de ces catégories il convient de ranger un certain Himmelfarb dont nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs. Ignorant, comme de juste, ses arrières-pensées et ses buts secrets, nous ne porterons provisoirement sur la droiture de ses intentions aucun jugement. Il nous suffit, au surplus, de constater la disproportion flagrante, formidable, qui existe entre les agissements auxquels il se livre et l'autorité personnelle, les possibilités réelles dont il dispose, pour avoir le droit de crier « Casse-cou ! » avant que l'aventure — où l'on est en train de ridiculiser sinon de compromettre un trop grand nombre de personnalités françaises — aille plus loin. N'est-ce pas là, au premier chef, le rôle de la presse ?

Ce rôle, nous aurons, dans le cas de M. Himmel, d'autant plus à cœur de le remplir, que même en admettant — ce qui nous paraît absolument inadmissible — que ses fantastiques projets puissent aboutir, ils ne tendraient à rien de moins qu'à faire de ce personnage énigmatique, aux origines douteuses, le maître absolu en France d'un instrument de propagande intellectuelle incomparable — peut-être plus puissant encore que le journal — le Cinéma.

En tout état de cause, nous n'admettons pas que le contrôle suprême du cinéma français tombe aux mains de M Himmelfarb auquel nous avons vainement demandé, sans avoir obtenu, à cet égard, la moindre réponse, s'il est Français, depuis quand, d'où il vient, quels sont ses antécédents et ce qu'il a fait pendant la guerre.

Un singulier et énigmatique personnage

Une chose est sûre : M. Himmelfarb, avant la guerre, était déjà connu à Paris et déjà à un âge où d'autres n'ont pas, d'ordinaire, le souci des grandes entreprises, il rêvait de dominer le marché cinématographique du haut d'un entassement de millions. Il donnait alors audience dans les locaux luxueux d'une banque américaine (du Sud) voisine de l'Opéra. Les étonnantes manières de ce jeune visionnaire doué d'un invraisemblable aplomb commençaient de faire sérieusement jaser quand la guerre éclata. Que devint M. Himmelfarb ? On sait seulement de lui qu'il débarqua récemment de l'Amérique (du Nord) avec des plans et des contrats merveilleux, mirifiques, si merveilleux, si mirifiques que tous les professionnels de la cinématographie auxquels il s'en ouvrit éclatèrent de rire. Et, à l'heure actuelle, je vous défie bien d'en trouver un, ayant réelle compétence et réelle autorité, qui, interrogé sur le cas de M. Himmelfarb, ne vous rie au nez.

M. Himmel ne se découragea pas pour si peu et, à défaut de cinématographistes pour s'occuper de cinématographie, il s'aboucha avec des

politiciens. M. Dalimier, ancien député, ancien sous-secrétaire d'Etat, devint son rabatteur.

Ici, ouvrons une parenthèse pour rappeler que M. Dalimier, publiquement accusé d'avoir, dans l'exercice de son mandat de député, trafiqué de son influence au profit de candidats à la Légion d'honneur, n'a relevé, ni devant le jury, ni devant les électeurs, l'accusation portée contre lui.

Des convives décorés et décoratifs

Quoi qu'il en soit, M. Dalimier, c'est une justice à lui rendre, a merveilleusement travaillé au profit de M. Himmelfarb. Nous n'en voulons pour preuve qu'un banquet organisé ces jours derniers, en l'honneur de M. Himmel, et où l'on avait réussi à faire figurer les personnalités dont nous allons donner les noms d'après un compte rendu que M. Himmel a eu soin de faire insérer en première page de Comœdia *— publicité payée, bien entendu.*

M. Himmel avait à sa droite M. Marcel Prévost, de l'Académie française, commandeur de la Légion d'honneur ; à sa gauche M. Emile Fabre, administrateur de la Comédie-Française, commandeur de la Légion d'honneur ; en face de lui M. Dalimier, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ; M. Charles Couyba, ancien ministre du Commerce et de l'Industrie, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Victor Margueritte, président honoraire de la Société des Gens de Lettres, commandeur de la Légion d'honneur ; M. Max Maurey, directeur des Variétés, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Marius Gabion, directeur général de l'agence Radio, ancien administrateur de l'Opéra, officier de la Légion d'honneur; M. Richard, conseiller d'Etat, officier de la Légion d'honneur ; MM. Louis Rollin et Erlich, députés de Paris, chevaliers de la Légion d'honneur ; M. Pierre Népoty, ancien préfet, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Georges Maus, industriel ; M. Lucien Richemond, directeur du théâtre Fémina, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Hesfel, contrôleur des services d'architecture du département de la Seine, architecte-expert, officier de la Légion d'honneur; M. Bloch-Levallois, industriel, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Léon Deloncle, ancien avocat ; M. Pierre Alype, ancien commissaire général adjoint en Afrique occidentale, ancien chef de cabinet du ministre des Colonies, chevalier de la Légion d'honneur ; M. Peloni, ancien administrateur des colonies, chevalier de Légion d'honneur, etc.

Ce qu'en pensent les Cinématographistes

Et notez qu'il s'agit de célébrer « la plus grande société cinématographique du monde » ! Et il n'y a pas là un seul cinématographiste français notoire ! Et les anciens *ministres, les* anciens *députés, les* anciens *fonctionnaires, voire même les* anciens *avocats racolés pour la circonstance, ne s'étonnent pas de ne trouver devant eux, comme répondants de la valeur cinématographique de l'affaire, que M. Agnel,* ancien *directeur des Films « Eclair » et M. Louis Delamare,* ancien *directeur du « Film d'Art » !*

Pourtant il n'est pas besoin d'être un professionnel de la cinématographie pour comprendre que l'on se moque de nous lorsqu'un jeune homme, dont nul ne sait qui il est ni d'où il vient, affirme audacieusement que les Américains sont prêts à lui donner des millions de dollars pour que la France soit mise par lui en état de concurrencer une des industries américaines les plus florissantes !

Car c'est bien là ce qu'affirme M. Himmel. Il prétend avoir constitué en Amérique, sous la direction d'un M. Fleischmann, une formidable société financière qui va aider le film français à concurrencer le film américain. Et des gens intelligents, des Français « spirituels » ! écoutent cela bouche bée et acceptent, sans plus ample examen, d'associer leur nom à cette entreprise fantastique !

Que l'on s'explique !

Encore une fois nous ne mettons pas en cause la probité de M. Himmelfarb, mais, puisqu'il donne lui-même à ses projets une publicité tapageuse, nous croyons devoir les déférer à la critique et à l'attention des personnes qui ont compétence et qualité pour en déterminer la valeur exacte. Un examen attentif de cette affaire nous paraît d'autant plus nécessaire que, comme nous l'avons signalé, M. Himmel n'offre personnellement aucune garantie au point de vue de sa nationalité qui demeure mal définie, et qu'en outre, à quelques très honorables exceptions près, il s'appuie sur un groupe d'hommes notoirement dévoués au clan malvyste et caillautiste.

Si l'entreprise Himmel n'est — comme nous avons tout lieu de le craindre — qu'un formidable bluff, il faut en avertir sans retard les personnalités qui se sont, de bonne foi, laissé embarquer sur cette galère.

Si, par extraordinaire, l'entreprise est sérieuse,

elle doit fatalement aboutir à l'accaparement du cinéma français et alors, à plus forte raison, l'opinion publique réclame des précisions, des éclaircissements.

Nous attendons les explications de M. Himmelfarb.

SAINT-RONAN

Mais tous ces articles, publiés coup sur coup, qui étayent les avertissements si judicieux du *Courrier Cinématographique*, jettent la lumière au milieu de cette ténébreuse affaire, lumière tardive mais bienfaisante.

Bien des personnalités qui ont été entraînées à suivre le mouvement et s'étaient associées à la fortune de la F.A.C.C., se rendent compte qu'elles se sont fourvoyées, et se retirent précipitamment, certaines en claquant les portes.

Le bruit s'accrédite, chaque jour, de retentissantes retraites accompagnées de protestations indignées, émanant de la fine fleur de la littérature française, dont la bonne foi avait été surprise. Mais que penser de tous ceux qui, après avoir facilité la mise en œuvre d'une telle combinaison et prêté l'appui de leur notoriété, de leurs relations, de leur passé, de leur situation, de leurs décorations, à un Monsieur, dont le moins qu'on pourrait dire est qu'il s'est offert joyeusement la tête de ses invités, semblent ne pas vouloir ouvrir les yeux, et laissent M. Himmel se servir du crédit de leur nom et de leur autorité.

On peut se demander avec M. Stéphane Lauzanne, est-ce de la bêtise, est-ce de l'infamie ?

Et j'ajoute que les journaux, qui ont prêté leurs colonnes à la publicité de ce *bluff international*, ont également leur part de responsabilité.

M. A. Himmel se propose, dit-on, de repasser l'Atlantique cette semaine. Il part aujourd'hui même pour New-York, à bord de l'*Aquitania*. Je lui souhaite bon voyage !

Charles LE FRAPER.

DES FAITS

Un de nos amis — tout prêt à en témoigner le jour où cela sera nécessaire — nous rapporte ce qui suit :

M. Himmel (jeune homme de 22 ans, qui jongle avec les centaines de millions) est venu trouver l'administrateur-délégué d'une puissante Société cinématographique, et lui a tenu le langage que nous connaissons. A ce moment, il disait être le mandataire de la " Roma New York ". Il produisit une liste de membres du conseil d'administration de sa Société dans laquelle on rencontre avec surprise les personnalités suivantes :

Société Cinématographique de France

Conseil d'administration

Président :

M . . . .

Membres :

MM.

Couyba, ancien ministre du Commerce et de l'Industrie.

Bassin, financier.

Gabion, directeur de l'agence " Radio ", ancien administrateur de l'Opéra, officier de la Légion d'honneur.

Quinson, directeur du théâtre du Palais-Royal, des Bouffes-Parisiens et des Champs-Elysées.

Marcel Prévost, de l'Académie française, commandeur de la Légion d'honneur.

Letellier, propriétaire du *Journal*.

Maurice Hennequin, auteur dramatique, ancien président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, officier de la Légion d'honneur.

Gustave Rivory, industriel, membre du conseil de direction du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie.

Yung, banquier, chevalier de la Légion d'honneur.

Simyan, ancien ministre, député de la Saône-et-Loire, président de la Commission de la censure cinématographique, président de l'Académie des théâtres.

Himmel, Industriel, Administrateur-délégué.

N. B. — Plusieurs personnalités ont été pressenties pour le poste de Président d'Administration. Toutes ces personnalités ont accepté et le choix sera fait ces jours-ci.

Devant le besoin de preuves manifesté par son interlocuteur qui se montrait sceptique, M. Himmel revint le voir accompagné de M. Dalimier, ancien Ministre, qui s'était fait son manager. Il produisit même deux lettres du Ministre du Commerce, l'accréditant en France et à l'Etranger, comme chargé d'une mission pour la rénovation de la Cinématographie Française ! Heureux choix !...

Or, ces deux lettres, étant donné leur teneur, sortaient de la fabrique « Humbert ».

Jamais M. Himmel, qui est un tout jeune homme sans aucune envergure, n'aurait pu arrêter, même un instant, l'attention, s'il n'avait abusé les uns par les autres, et s'il n'avait été couvert par M. Albert Dalimier dont nous aurons à nous entretenir bientôt. Celui-ci est joueur, il joue la chance inouïe de voir réussir l'énorme bluff Himmel, qui éblouit les Etats-Unis par les noms qu'il a recueillis en France.

M. Viviani lui-même avait donné son nom comme Avocat-Conseil ! MM. Couyba et Franklin-Bouillon devaient aller là-bas faire des conférences .. et tout cela sans aucune autre référence morale que celle de M. Dalimier, sans référence financière, qu'une simple indication que l'Equitable Trust était la banque de la Société... Or, il n'y avait même pas de compte ouvert dans cet établissement. Et quelques personnalités, les plus crédules, ont marché...

Ce serait un scandale, si ce n'était comique et ridicule. Toute cette affaire scandaleuse sera oubliée bientôt, mais on se rappellera de M. Albert Dalimier, son metteur en scène...

TRIBUNAL DES PRUD'HOMMES du 2 décembre 1920

Le procès intenté par M. Tréville à la *Société Cinématographique de France* en la personne de son administrateur-délégué, M. Himmel, est venu hier, 2 Décembre, devant le Conseil des Prud'hommes du département de la Seine.

Me Adrien Peytel a expliqué que M. Tréville avait été engagé ferme par M. Himmel, le 24 février 1920, comme directeur artistique et technique.

Quelques jours après, M. Himmel écrivait à M. Tréville pour suspendre l'exécution du contrat jusqu'à la ratification de celui-ci par la Société filiale de New-York. Cette ratification devait avoir lieu, au plus tard, le 10 avril et à son défaut, M. Himmel garantissait à son directeur un dédit de 2.000 dollars.

M. Tréville devait partir avec M. Himmel pour New-York et recevoir 200 dollars par semaine pour l'aider dans un voyage d'étude, mais, le 27 mars, il recevait de M. Himmel la lettre suivante :

Cher Monsieur Tréville,

Mon beau-frère que vous verrez vous expliquera mon départ précipité. Je vous tiendrai au courant. A bientôt le plaisir de vous voir. Meilleurs sentiments.

A. HIMMEL.

Naturellement, M. Tréville ne reçut aucune nouvelle de M Himmel qui se disait à New-York chargé de mission officielle et qui usait des grands noms de la Littérature française pour lancer sa Société,

Au retour de M Himmel, M. Tréville réclama son dédit, pensant que ce serait une chose facile pour une Société montée au capital de 100.000.000 de dollars, à défaut de la *Société Cinématographique de France*. On lui offrit un engagement volontairement inacceptable et c'est ainsi que le Conseil des Prud'hommes avait à juger la réclamation de M. Tréville.

Pour sa défense, M. Himmel a fait déclarer par son avocat, Me Prévost, que la *Société Cinématographique de France*, au nom de laquelle il avait engagé M. Tréville, n'existait plus depuis longtemps ; que personnellement il n'était pas responsable de cet engagement et que *la liquidation de la Société était terminée.*

Comme Me Adrien Peytel réclamait la justification de la dissolution dans les publications légales et de la liquidation et que l'adversaire ne la fournissait pas, l'affaire a été renvoyée à l'expertise de M. Favart, conseiller prud'homme.

Sans commentaires...


Peau de Grénouille
Une
Révélation
Cinématographique
FILMS
ÉCLIPSE
PARIS



LE DERNIER SUCCÈS
de la *Ciné-Location-Éclipse*

Christiane VERNON

Jean DAX

PRÈS
DES
CIMES

PRODUCTION MAURICE DE MARSAN

PUBLICITÉ

Deux affiches 120 × 160 — Une affiche 140 × 200

Notice — Photos artistiques



RECENSEMENT

des Cinémas Français et des Villes dépourvues de Cinémas

(*80e Liste*)

PAS-DE-CALAIS (Suite)

FRUGES. — 234 kil. de Paris, 2.966 habitants, gaz. — Il n'existe pas de cinéma à poste fixe. Des établissements de passage donnent, de temps en temps, des représentations. A étudier.

GRENAY. — 13 kil. de Béthune, 3.832 habitants. — Il existe un Cinéma. Directeur M. Leman, route de Loos.

GUINES. — 304 kil. de Paris, 4.358 habitants. — Il existe deux Cinémas : le Palais des Fêtes, Directeur M. Vanson et le Cinéma populaire, Directeur M. Sauvage.

HARNES. — 223 kil. de Paris, 5.631 habitants. — Il existe un Cinéma, Directeur M. Deprez Eugène, Grande Rue.

HÉNIN-LIÉTARD. — 218 kil. de Paris, 17.827 habitants, gaz. — Il existe quatre établissements cinématographiques :

L'Apollo, place Wagon, Directeur M. Davies.

Le Modern-Cinéma, rue Elie Gruelle, Directeur M. Gleize.

Le Cinéma Mellin, rue de Douai, Directeur M. Montuelle Joseph.

Le Cinéma Gourlet, place Carnot, Directeur M. Montuelle Joseph.

HERMIES. — 195 kil. de Paris, 2.386 habitants. — Il n'existe aucun Cinéma. Essai à tenter.

HERSIN-COUPIGNY. — 226 kil. de Paris, 5.515 habitants. — Il existe deux Cinémas dirigés : l'un par Mme Vve Bultez, l'autre par M. Bertram Roland.

HESDIN. — 237 kil. de Paris, 3.327 habitants. — Electricité. Il existe un Cinéma, Directrice Mme Frigière, rue des Moulins.

ISBERGUES. — 19 kil. de Béthune, 3.929 habitants. — Il existe un Cinéma : le Cinéma Moderne, Directeur M. Bal.

LEFOREST. — 225 kil. de Paris, 2.457 habitants. — Il existe un Cinéma, rue du Calvaire, Directeur M. Blondel.

LENS. — 212 kil. de Paris, 31.812 habitants. — Il existe deux Cinémas :

Le Cinéma des Familles, rue Diderot.

L'Idéal-Cinéma, rue Emile Zola.

LE PORTEL. — 258 kil. de Paris, 6.763 habitants. — Il existe deux établissements Cinématographiques : le Cinéma Rolland et le Cinéma des Familles. Directeur M. Brocard.

LESTREM. — 261 kil. de Paris, 2.764 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. Essai à tenter.

LIÉVIN. — 216 kil. de Paris, 25.698 habitants. — Gaz. Il existe trois établissements cinématographiques : le Cinéma Liévinois, le Cinéma Modern Alcazar et le Cinéma Excelsior.

LILLERS. — 243 kil. de Paris, 8.260 habitants. — Gaz. Il existe un établissement Cinématographique : le Cinéma Brévière, rue de Béthune.

MARCK. — 301 kil. de Paris, 3.097 habitants. — Il n'existe pas de Cinéma. A voir sur place.

MARLES-LES-MINES. — 235 kil. de Paris, 2.983 habitants. — Il existe un Cinéma. Directeur M. Lecœuf-Lemaitre.

MARQUISE. — 12 kil. de Boulogne, 3.517 habitants, gaz. — Il existe un Cinéma. Directeur M. Castelain, avenue Ferber.

MAZINGARBE. — 10 kil. de Béthune, 6.118 habitants. Il existe deux Cinémas appartenant à M. Liénard.

MÉRICOURT. — 217 kil. de Paris, 3.805 habitants. Il n'existe aucun Cinéma. A voir sur place.

MONTREUIL-SUR-MER. — 200 kil. de Paris, 3.404 habitants. Il existe un Cinéma. Directeur M. Quandalle.

NŒUX-LES-MINES. — 225 kil. de Paris, 8.649 habitants, gaz. — Il existe trois cinémas dont les Directeurs sont : M. Dauvve Charles (Palais des Fêtes), rue Nationale; Mme Castelain, rue Nationale et Mme Vve Alloucherie, rue Nationale.

OIGNIES. — 33 kil. de Béthune, 4.307 habitants. — Il existe deux établissements Cinématographiques : le Cinéma Lampin et le Cinéma Levêque.

OUTREAU. — 257 kil. de Paris, 6.822 habitants, Gaz, électricité. — Il existe deux Cinémas : le Bon Cinéma, Directeur M. l'abbé Masson et le Cinéma des Familles, Directeur M. Paul Brocard.

(A suivre.) LE DÉNICHEUR.

Joindre un timbre de 0 fr. 25 pour la réponse, à toutes les demandes de renseignements.

The French Film World

By Pierre A. d'Urville

For the French Film

Their is a general rumour in foreing countries that the French film is in its decadence, dying-out of every screens abroad. No doubt that our production have suffered very much during the last five years, but no one, there is very few exeptions, trys to make out the reason why France seems to be as much behind everybody, in Filmland Specialy. Well, at first. It would be good to remember sometimes what our Country has done during the war, very little for the kinema Trade that is the truth. But, however, France is the birth place of this Industry, and while we where fighting for peoples rights, for the right of making films, for all arts, for the liberty of thoughts, for the neutrals, some others stayed at work, progressed, passed in front of us, and now refuses to give us the right to live, to acknowledge our sufferances.

Bleeded like no other countries has been in this war. France has lost the best of her population, over 1.400.000 men, Those of the allied armies who went througt northern France can say some thing of the economic disaster of the richest districts of this country.

Two years have gone since the signature of the Armistice. France, once more, stands firme and works with faith to get back her old repntation, the first place amongst the great nations, picking up again tools she left behind her since August 1914.

The meeting of *Auteurs de Films* (Film Authors) held this week, and organised by M. C. de Morlhon, has been quiet a success.

At least could one remarks that some of the big French producers were absent. *As well as in some other foreing countries,* there is in France so many interests, from differents sources, which devide the Film Trade, that it would be foolish trying to find out any excuse for this; and now that the orators are quiet it is easier for us to understand the Government incertitudes in its acts through the midst of our complicated business.

I will simply reproduce some parts of our honorable editor, M. Ch. Le Fraper article's of last week. The main question was to create a great movement of opinion in favour of the French film to group all means of action for its definitive victory.

The 4, th. November diner's will be a date in the French Film Trade. A great number of authors, producers, and artists meet round the restaurant Marguery tables.

The President of the Commission of Customs near the French Commons M. Handos, had the place of honour amidst a crowd of personnalities from the Letters and Kinema world, which asserted by its presence all the importance they intended to give to the manifestation.

As it is in all ceremony of the kind, brillants speeches were given, fine things were said and fled amongst the habitual cheers.

The French Film interests were ably defended.

The most sinceres and convinced advocates succeded one another. M. Jose Germain, president of the Confederation des Travailleurs intellectuels, M. Louis Forest, authors of the great french film « Mysteries of heavens », mades very great impression. Their perorations rouses and were enthusiasts. One could believe a moment the cause was positively won.

At his turn, M. Handos spoke. The audience felt then that this meeting for Union and concorde was coming at the right time.

... « We are with you wholehearted at the Par-

« liament, said that wise man. We are ready to « take all measures yon will judges necessary to « insure the security of the French Industry of the « Film, but dont forget before all to know what « you want, and... put yourselves right, Producers, « Authors, Renters, and Exhibitors, before you « ask us anything ».

That is exactly what was needed. Now the feast is over. I am thinking quietly in my office about this wonderfull meeting which is all to the honor of the Society *des Auteurs de Films* and of his devoted president M. C. de Morlhon. And I can grasp how necessary was the initiative which has just been taken.

At the lecture of all speeches it result that union beetwen all sections, in favor of a single aim, is from now established.

This manifestation should be useless, if, as it happens too often, it was left only to those declarations, that no positive facts should confirm in the near future.

It is not the case. I know it, it has been said: *that is what we ought to do*: And since, work has actively began to realise the reforms explained by the orators.

Such an effort will help towards the prosperity of the French Film. Its crisis was already getting to a better state.

Is it not enough to glance at our actual production to grasp it. Exhibitors shows weekly their growing sympathy to our production in giving their preference to French films.

To resume, the statements made on the 4 th, november which have, in first instance, the object of getting down the present States taxes to the benefit of the National Film, shows clearly the first step of that program of action made in that unforgettable day towards great realisations, we hope all our friends will succeed.

A fortnight ago « The film Renter and Moving Picture News, refered at some length to the insiduous attempt at peaceful picture penetration » being made by the German film industry at the present time, and mentioned incidentally that among their misstatement in a propaganda journal issued to attain this end, which had fallen into their hand was a reference to the Gaumont Film C° of Paris and the Pax Film Company of Cologne. It was suggested that negociátion were on foot to bring about an amalgamation of interests between the two, the inference being that the Pax Film C° was of german origin. « The moving Picture News » pointed out rightly how far from the truth this was, and that as a matter of fact Pax film of Cologne is a branch of the Gaumont Company, and that their new series of Art production are know as « Pax Film », one of their. — A Film adaptation of Balzac's *L'Homme du large* — which is being put out in England under the title of: The « judgement of the Deap » has been described productionaly, at least, as one of the finest French films that have been showned for a long time.

I should mention to those not satisfied with the French Style the big success of *Miarka la fille à l'Ourse*, trade showned in London some days ago the great move of admiration created by *L'Ami Fritz*, last year in London. Shall I recall now the name of Lucien Lehmann, whom screen adaptations is in the taste of our englo-saxon skeaking friends he has just presented to Eclipse his new production l'*Epave*, a comedy drama which promise to met with a big success.

Their is in France now many other productions, which will most probably change the pessimistic wave of opinions amidst our immediat neighbours.

P. A. d'Urville.

WILLIAM FOX
présente

WILLIAM FARNUM

dans

"LE DERNIER DES DUANES"

grandes Aventures Dramatiques

FOX FILM
17, rue Pigalle, PARIS 9e



PRÉSENTATION LUNDI le 6 décembre à 2h. au PALAIS de la MUTUALITÉ
EDITION le 14 Janvier 1921

La Semaine Anglo-Américaine

Par Pierre A. d'URVILLE

Le promeneur étranger qui s'aventure au hasard par les artères populeuses de la métropole américaine, est frappé par le nombre énorme de théâtres et, en particulier, de cinémas qui pullulent, non plus à tous les coins de rues, mais tant vaut dire porte à porte.

Le centre de cette cité du plaisir, Broadway, est à ce point chargé d'établissements cinématographiques et de théâtres qu'il faudrait user de patience pour les énumérer et les décrire tous. Les miriades de globes électriques qui ruissellent le long des enseignes flamboyent et forcent, avec un brin de gaieté au cœur, le passant le plus sceptique à l'intérieur de ces palaces de l'*Art muet*. Chaque établissement affiche une attraction particulière, un genre qui lui est propre. Les prix d'admission ne rivalisent pas avec ceux des grands théâtres eux-mêmes. A leur tête, le plus haut et le plus beau des cinés américains, le magnifique Capitole.

Il semble extraordinaire que la cinématographie puisse se développer à un tel point. Il faut cependant reconnaître que l'américain naît avec le goût du Cinéma, et qu'on sait lui apprendre à l'apprécier. On peut dire, sans crainte d'être critiqué, que l'exploitant Yankee a perfectionné l'art de montrer un film.

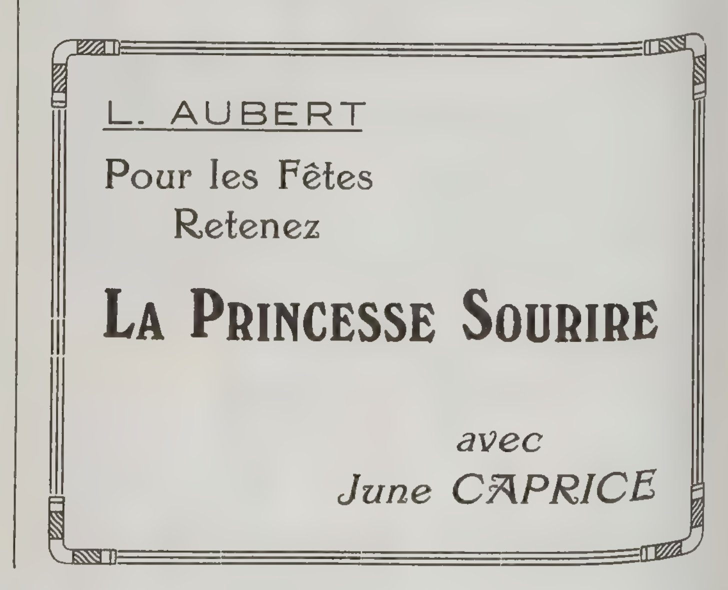
Une récente statistique énumérait à près de 18.000 le nombre d'établissements cinématographiques actuellement en exploitation en Amérique. 2.000 écoles ont leurs cinémas.

Le public américain, en un mot, est habitué à ce genre de spectacle, et sait reconnaître la valeur de telle ou telle production. Le dernier grand film de Griffith, *En Marche vers l'Orient*, qui se joue actuellement dans un grand Cinéma de la 44e street, fait salle comble, ce qui n'a rien de surprenant ; ajoutons vite que la place le meilleur marché est de 10 dollars, ce qui est rondelet quand on pense qu'un dollar vaut en temps ordinaire environ 5 francs, et qu'il ne s'agit là au fait que d'une représentation cinématographique. La semaine dernière une représentation de ce film, dans ce cinéma seulement, a rapporté 20.000 dollars. Quand verra-t-on en France de semblables journées ?

L'industrie du film, il est vrai, et pour ne citer que ceux-ci : l'éditeur et le loueur, est établie de façon éblouissante, qui tient du « Kolossal ». La Goldwyn, « Famous-Players-Lasky » et « Metro », tournent des centaines de productions annuellement. On saisit aisément l'importance de ces entreprises lorsqu'on visite les palais luxueux où elles sont établies. Les bureaux et le studio de la William Fox sont plus considérables que les établissements du Printemps ou du Louvre ; huit metteurs en scènes et près de 5.000 employés y sont casernés. L'organisation de l'industrie cinématographique aux Etats-Unis, en un mot, réalise l'idée parfaite de ce qu'elle doit être partout ailleurs, elle est en plein rendement, elle surpasse même toutes demandes au point de vue production. Et si nous avons encore beaucoup à apprendre, nous avons aussi beaucoup appris.

•••

La presse Franco-Britannique, ces derniers temps, nous a décrit en termes catégoriques la situation périlleuse du film américain étouffé par une surproduction exagérée dont les suites graves ne tardera vraisemblablement à se manifester

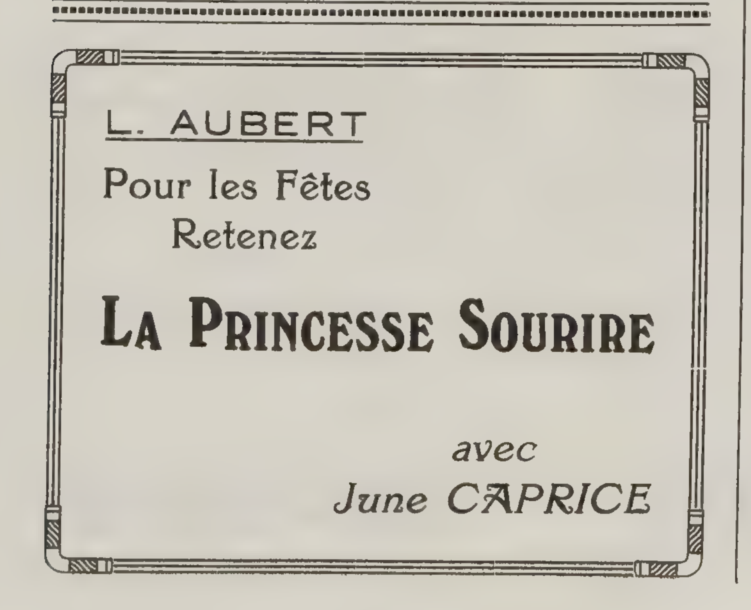


parmi les maisons d'éditions d'Outre-Atlantique. Les « gens de métier » de passage dans la grande métropole américaine s'en sont tous aperçu. D'après un rapport récent, et que l'on a tout lieu de créditer, près de 800 grands films étaient disponibles pour être présentés la semaine passée ; si l'on considère que cette production énorme ne peut-être reçue en « première semaine » que par environ deux cents cinémas, il est aisé de deviner les conséquences fâcheuses d'un pareil état de choses. L'activité extraordinaire qui a été déployée jusqu'à l'heure actuelle par la grande majorité, sinon par la totalité des éditeurs américains, fait aujourd'hui que le marché regorge de production, la situation actuelle n'est qu'une période de transition et des signes péremptoires laissent déjà prévoir une glissade, depuis longtemps prévue, vers une situation moins brillante encore, et dont nul ne peut actuellement mesurer la portée.

Sans aucun doute un grand nombre de ces productions excédera les demandes des marchés Français et Anglais, pour ne citer que ceux-là. La presse cinématographique anglaise, toujours vigilante, conseillait ces jours-ci aux exploitants Britanniques la prudence et leur réclama toute leur attention pour les films qu'ils vont louer prochainement ; sans cela nombre de grand films, qui seront sous peu réalisés par les producteurs du pays ne pourront être programmés, selon toute probabilité, avant deux ou trois ans.

L'exploitant Français comprendra-t-il lui aussi son intérêt, la position exceptionnellement favorable et forte, où il se trouve qu'il ne dépend que de lui pour en tirer bénéfice.

Pierre A. d'URVILLE.



Le " Courrier " à Marseille

COMŒDIA. — *Un Homme assassina*, grand drame, et la suite d'*Impéria*, comme pièces de fond, deux chansons filmées par Gallet, les actualités et un comique forment un un joli programme.

MAJESTIC a de nouveau un film de la série Nazimova *La fin d'un roman* en 6 parties et *Amours entravés*.

AU MODERN — *Charlot et Fatty en bombe*, comique ; *La Lionne* en 5 parties, avec Violette Hopson et *Neurasthénie* comédie.

RÉGENT. — *Le Revenant*, avec Géraldine Farrar, et le 4e épisode du *Grand Jeu*.

FEMINA. — *Narayama*, de la série Pax, en 4 parties, et le 10e épisode du *Maître du Monde*, les actualités et les films en couleur.

TRIANON. — *L'amour rénovateur*, drame, avec Gladys Brockwell, et la jolie June Caprice dans *l'Espiègle*, fine comédie.

Depuis quelque temps notre ville a été privée des films Aubert, et il parait que le représentant de cette marque, assailli et pressé de sa fidèle clientèle, est obligé de se barricader et d'installer des mitrailleuses devant sa porte. Il espère que le renfort ne tardera pas à venir !

R. W. HARR'SSOWITZ.

Le " Courrier " à Lyon

Dernièrement, sur convocation de M. Goiffon, les Directeurs de spectacles se sont réunis et ont examiné la situation qui leur est faite par l'application inconsidérée des taxes dont on les menace toujours

Une commission spéciale s'est rendue à Paris et doit rendre compte sous peu du résultat de ses démarches qui intéressent tous les directeurs de Cinémas et, notamment, ceux de Lyon.

L'organisation de l'école d'opérateurs suit son chemin, mais c'est long et bien dur pour aboutir. Patience !

Patience aussi pour voir la nouvelle lampe qui doit remplacer l'arc. On dit beaucoup de bien de celle qui devait être présentée mais qui, n'étant pas définitivement au point, n'a pu être mise en fonctionnement. C'est partie remise et nombreux seront les directeurs qui se déplaceront pour la prochaine exposition de tous les genres de lampes à incandescence lancés actuellement dans notre corporation.

Après la réunion eut lieu la présentation par la *Maison Harry* d'un film à épisodes vraiment sensationnel qui eut beaucoup de succès et de nombreuses locations.

SCALA. — Avec William Russel dans *Silence Sacré* les recettes de la semaine ont dû donner le sourire au directeur, car ce fut un beau succès.

ROYAL-AUBERT-PALACE. — Avec deux grands films au programme *l'Abandonnée* et *Jean François Canadien Français* et toujours de nombreux spectateurs, M. Botex, directeur, doit être satisfait. Nous aussi, et l'en félicitons.

TIVOLI. — *Miarka la fille à l'Ourse* interprété par l'auteur Jean Richepin et Réjane obtint le succès prévu et l'admi-

Le 29 NOVEMBRE

Présentation de

OWEN MOORE

et

HEDDA NOVA

DANS

Le Gardénia Pourpre



Drame mystérieux de

REX BEACH

(Goldwyn Production)

Edition le 31 Décembre

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE



(Humour-Film)

Après le GROS SUCCÈS obtenu par

Lucien CALLAMAND

DANS

AGÉNOR, légataire universel

l'A. G. C. le présentera

le 29 Novembre

DANS

AGÉNOR, chevalier sans peur

Comédie gaie de M. Gabriel BERNARD, adaptation de CALLAMAND et FLOURY fils



Cie Gle Française de Cinématographie



L'Agence Générale Cinématographique

présente

LES ÉTOILES DU CINÉMA

(Les Vedettes Américaines au travail et dans l'intimité)

en 12 Séries (à raison d'une Série par Quinzaine)

Dans ces Séries seront présentées les Personnalités les plus appréciées du Public, telles que :

Thomas INCE	**Jesse LASKY**	**Cecil B. de MILLE**
Mary Pickford	Dorothy Phillips	Charlot (Ch. Chaplin)
Mary Miles Minter	Bessie Barriscale	Douglas Fairbanks
Pauline Frederick	Clara Kimball Young	Sessue Hayakawa
Lillian Gish	Fannie Ward	William Hart
Norma Talmadge	Louise Glaum	Houdini
Constance Talmadge	Bryant Washburn	Montague Love
Priscilla Dean	Charles Ray	Monroe Salisbury
Mary Mac Laren	Harry Carey	Enid Bennett
Mildred Harris (Mme Ch. Chaplin)	Wallace Reid	Eddie Polo

Etc., etc.

Pas de Bluff

pour un

Chef-d'Œuvre ! ! !...

Le SAC de ROME

SERA PRÉSENTÉ AUX DIRECTEURS
DANS LA SALLE DU

GAUMONT-PALACE

LE 15 DÉCEMBRE A 2 HEURES 30

Ce sera la Révélation de la Saison

Distribué en France par l' "UNIVERS"

Adressez toute la correspondance à **M. ROSENWAY**

6, *Rue de l'Entrepôt*, 6 :-: *Paris*

nistration de cet établissement doit être très heureuse du choix de cette bande que l'on revoit toujours avec plaisir. Une seule longueur : la dernière partie... le cierge! et la mort de la Vougne; mais, en revanche, très véridique la lutte avec l'ourse.

GROLEE-CINÉMA. — En première vision *La Révoltée*, très beau film, interprété par Mlle Maxa et Guilhène de la Comédie-Française.

GLORIA. — Nous avons appris avec surprise le départ du directeur de cet établissement, M. Solore, qui jouissait à Lyon de l'estime de tous ses collègues et amis. Au programme : *Flétrissure* avec Mag Murray.

GAITÉ-GAMBETTA. — Succès avec *Le Mariage de Joujou* et des attractions toujours très variées.

LUMINA donnait *Le Penseur*. Ce film très beau aurait certainement plu beaucoup à la clientèle distinguée tant désirée par le Directeur, mais les Charpennes sont plus « terre à terre ».

MAJECTIC-CINÉMA. — Sur l'écran : *La Montagne Sacrée*.

ARTISTIC-CINÉMA. — Passait *La Dette*, très beau film français.

MODERNE-CINÉMA. — Présentait *L'Appel du Sang* et à FANTASIO-CINÉMA, c'était *La Trace*.

SAINT JEAN BOUCHE D'OR.

A Bruxelles

Discours de M. DEMARIA, Président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, prononcé le 16 novembre au Banquet de *La Ligue Nationale Belge*.

Messieurs les Belges,

Permettez à un Français, de vous dire avant toute chose, le plaisir très vif qu'il éprouve à cette heure, en se trouvant au milieu de vous.

Il y aura bientôt deux ans, c'est-à-dire quelques jours après l'armistice (envoyé en mission par le Gouvernement français), j'étais venu ici avec quelques collègues, qui vous apportèrent les premiers films de France; nous avions mis près de 60 heures pour faire ce voyage, et malgré les conditions matérielles déplorables dans lesquelles nous l'avions effectué, l'horreur que nous avait inspirée la vue des dévastations accumulées dans la région de l'Yser et de Dixmude que nous avions traversée, je me souviens de la joie dont nos cœurs étaient rempli, à l'idée de revoir les amis Belges, dont nous étions sans nouvelles depuis hélas près de quatre années et dont chacun de nous énumérait les noms!

Aujourd'hui, je retrouve votre Capitale, plus vivante et plus brillante que jamais, et de tous côtés, dans votre pays si laborieux, les ruines se relèvent, la vie industrielle et commerciale a repris son cours si plein d'activité et sauf dans les cités martyres, où, se déshonorant à tout jamais, l'ennemi a tout détruit, il ne restera bientôt plus, je l'espère, que des traces de l'affreux cauchemar que, Belges et Français, nous avons fait en commun.

Je bois donc à votre glorieuse patrie, héroïque et indomptée, et je m'incline respectueusement devant celui que, sans distinction d'opinion, tous les Français admirent, S. M. le roi Albert Ier.

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Je manquerais à tous mes devoirs, si je ne vous disais pas maintenant la satisfaction non moins grande que j'éprouve en représentant la Chambre syndicale parisienne de la Cinématographie au milieu de la grande famille cinématographique belge, dont tous les chefs et les membres les plus éminents sont là réunis autour de cette table familiale comme pour affirmer une fois de plus, que votre belle devise, « L'Union fait la Force », n'est pas chez vous un vain mot.

En vous groupant tous, autour des Présidents de vos Associations, comme j'ai pu le constater ce matin en assistant un moment à votre Assemblée Générale, vous serez ainsi mieux armés pour la défense des intérêts légitimes de notre iudustrie, malheureusement si peu connue, dans presque tous les pays, des pouvoirs publics et en raison de cela même, traquée, accablée souvent à la légère de charges, chaque jour de plus en plus nombreuses, quelques fois même arbitraires et dont l'excès peut, au détriment de tous, en arrêter l'essor.

De l'accueil flatteur que vous avez bien voulu faire à leur Président, de votre belle union, je ne manquerai d'en faire le tableau à mes collègues de la Chambre Syndicale, auprès de laquelle vous pouvez toujours faire appel en toute circonstance, et de tout cœur je souhaite que les rapports déjà si grands qui unissent les cinématographistes Belges et Français sur tous les terrains, augmentent encore non seulement en importance, mais en confiance et en cordialité.

Messieurs, je ne veux pas abuser plus longtemps de vos instants, je vous remercie infiniment pour l'aimable invitation que vous m'avez adressée et à laquelle j'ai été si heureux de pouvoir me rendre, je bois mon verre en l'honneur de M. Cerf, le dévoué et actif Président de la Ligue Nationale Belge de Cinématographie, l'artisan de cette union entre tous, de Messieurs les Présidents des Chambres Syndicales ou Associations Cinématographiques de Bruxelles, d'Anvers, de Liége et de Charleroi; je bois à

la prospérité de la Cinématographie Belge dans tous les domaines, et je m'en voudrais de ne pas porter un toast spécial aux charmantes Belges qui par leur présence ont rehaussé l'éclat de cette belle manifestation.

Vive la Belgique et la France, amies et alliées!

∴

M. Edmond Benoit-Lévy s'était excusé Il écrivit :

« Mon cher Président,

« Vous avez bien voulu m'inviter au banquet de la L. N. B. C. Je vous adr sse par la présente tous mes remerciements, et je vous prie de recevoir tous mes regrets de ne pouvoir prendre part à votre réunion. Des travaux urgents exigent ma présence ici, et l'avenir du cinéma français n'y est pas étranger.

« J'aurais été heureux d'échanger des idées avec vous sur les questions qui intéressent à la fois la L. F. C. et la L. N. B. C. Ces questions sont pour la plupart semblables, et les intérêts du cinéma dans les deux pays reposent sur les mêmes bases

« Je souhaite que le cinéma belge prenne son vol d'une aile vigoureuse; je souhaite qu'il vienne prendre sa place victorieusement à côté du film français

« Associés dans d'autres luttes et dans les mêmes victoires, ayant à protéger leur avenir contre les mêmes rapaces, nos deux pays ne peuvent avoir que les mêmes visées dans toutes les sphères de la pensée et de la réalisation

« Attaché à votre pays en raison de sa part dans la défense de la civilisation menacée par les Boches, je le suis plus que tout autre au point de vue cinématographique, puisque j'ai eu l'honneur de fonder une société d'exploitation en Belgique. qui contribuera pour une large part à l'extension de l'industrie cinématographique dans votre pays.

« Je serais heureux, la prochaine fois que je viendrai à Bruxelles, d'échanger avec vous et vos collègues nos souvenirs et nos espérances; en attendant, je vous prie d'agréer, pour vous tous, mes sentiments de fraternelle cordialité.

G. BENOIT-LEVY.
Secrétaire général de la L F. C.

Quelques autres amis manquaient à la fête et s'en excusèrent :

M. Maurice Lemonnier, échevin de la ville de Bruxelles;
M. Buyl, échevin d'Ixelles et député;
M. Jules Mathieu, membre de la Chambre;
M. Huisman van den Nest, sénateur;
M. Lacomblé, directeur à la ville de Bruxelles, retenu par un deuil de famille;
M. Delannoy, sénateur, président de la Chambre de Commerce;
M. Van Wetter, sénateur;
M. Neujean, député de Liége;
MM. Bruckmans et Van de Weyer, inspecteurs du Travail;
Les directeurs des journaux corporatifs français *Ciné-Tribune*, *Le Cinéma*, *Le Courrier Cinématographique*, *Le Ciné-Journal*.

Si vous désirez recevoir régulièrement "Le Courrier" souscrivez un abonnement.

Pour la France: **25** fr. — Pour l'Étranger: **50** fr.

Le MARDI 7 DÉCEMBRE 1920, L. AUBERT présente
à L'ÉLECTRIC-PALACE, 5, Boulevard des Italiens



BESSIE BARRISCALE dans **CELLE QUI SOUFFRE**

ROBERTSON-COLE L. AUBERT

et une agréable fantaisie

UNE HISTOIRE DE BRIGANDS

(Film Français)

L. AUBERT

En Couleurs

Il y a quelques années (je parle avant la guerre) ces deux mots accompagnaient très souvent les grands films d'alors, qui mesuraient en ces temps heureux quelques centaines de mètres seulement.

En couleurs, les grands drames de 300 mètres, les féeries et les contes de fées. En couleurs, toutes les productions cataloguées : *hors séries* et qui constituaient à l'époque le grand film du programme. En couleurs, en résumé tout ce que l'on baptise aujourd'hui du terme pompeux de *superproduction*.

C'était alors, non pas un régal, mais une nouveauté agréable à laquelle l'œil semblait accorder quelques faveurs. Les petites (ou les grandes) imperfections du coloris étaient pardonnées ou passaient le plus souvent inaperçues. On était indulgent puisque le film était en couleurs.

Peu à peu cependant une légère amélioration fut apportée, les couleurs voyantes et brutales s'atténuèrent, un teintage uniforme semblait vouloir détrôner ces trop chaudes tonalités. Sous ce voile légèrement coloré les images prenaient plus de relief, gagnaient en vérité, et en naturel. De grands films parurent, mais pas en couleurs cette fois. Des teintes ocrées, bleutées rougeâtres, toute une gamme heureuse de coloris uniformes donnaient aux tableaux un indéniable cachet d'art tout en évitant ces erreurs de tons, qui étaient bien loin de ressembler à la réalité.

L'avantage de ce teintage était de donner au film tout en cachant les petites imperfections photographiques, un cachet artistique inconnu jusqu'alors.

Le procédé *en couleurs* allait donc disparaître, lorsqu'on se ravisa de l'employer aux paysages, pleins air, voyages, etc... (Je ne parle pas ici de la photographie *des* couleurs, ce qui est loin d'être la même chose).

Tiré du faux, nous allions verser dans l'erreur et c'est là que je voudrais que ceux qui président aux destinées artistiques des firmes écoutent ma voix.

Il est devenu chose courante aujourd'hui, de mettre *des couleurs*, sur la presque totalité des voyages ou paysages que l'on présente. C'est alors sur l'écran une avalanche de rouge, de vert, de bleu, de violet, répandu un peu au hasard, et selon la fantaisie du *coloriste*.

Traite-t-il un paysage rustique, nous voyons aussitôt une herbe trop verte que broutent quand même des vaches trop rouges. La rivière qui serpente entre les rochers est d'un bleu, qui n'est pas céleste, et les pierres violettes sont couvertes d'une flore étrangement colorée. S'agit-il d'un ciel ou d'un effet de soleil couchant ? Toutes les nuances de la palette sont alors épuisées. Il y a des reflets cuivrés à fond mauve, tels qu'un impressionniste seul peut en concevoir. Et tout cela est encore bien joli quand la dite couleur ne déborde pas, quand la verdure d'un sapin n'envahit pas le visage de la petite paysanne au teint orange.

Non, par pitié, cessez cette brutalité... de couleurs. Regardez la nature et rendez-vous compte une bonne fois que tous les verts ne sont pas de la couleur des épinards et si, après cette longue contemplation, vous vous reconnaissez incapables de la reproduire *fidèlement* sur l'Ecran, de grâce n'insistez pas, ayez recours à une teinte uniforme discrète et appropriée, vous serez plus près de la vérité, que si vous mettiez tout cela... *en couleurs*.

René HERVOUIN.

SOUVENEZ-VOUS !

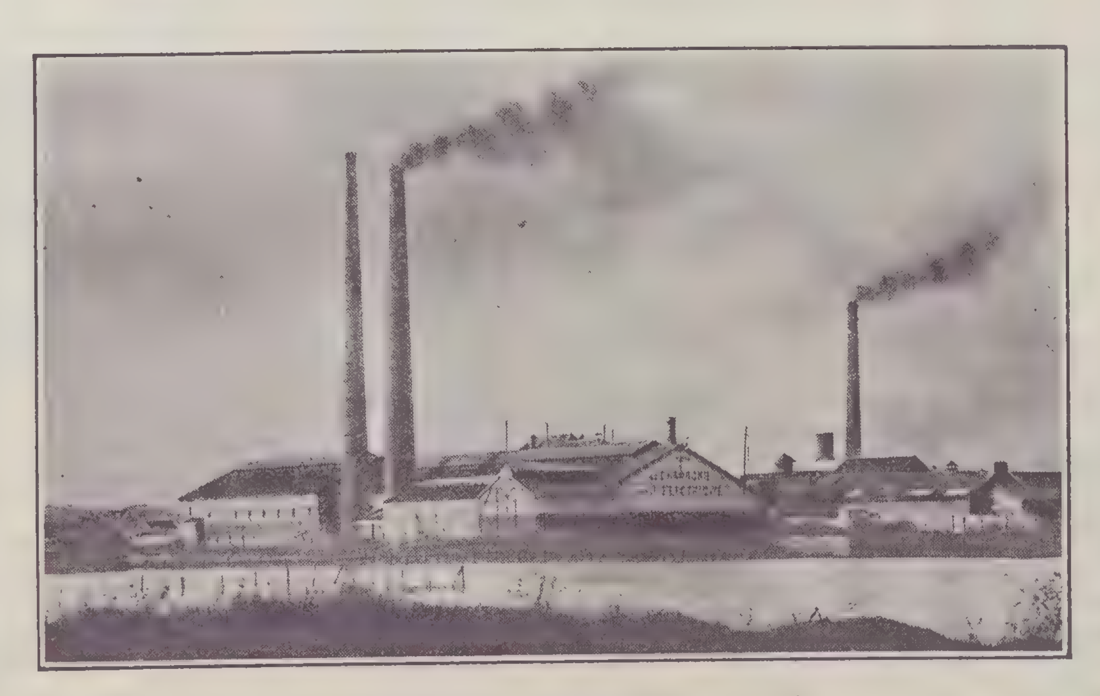
CE BOCHE
QUI A TUÉ, BRÛLÉ, PILLÉ
QUI VOUS OFFRE SES PRODUITS
C'EST LE MÊME !
NE L'OUBLIEZ JAMAIS !

N'utilisez

que les

CHARBONS FRANÇAIS

Marque "CINÉLUX"



VUE DES USINES DE LA

Cie Fse DE CHARBONS POUR L'ÉLECTRICITÉ

NANTERRE (Seine)

Téléphone : WAGRAM 96-98

Adresse télégraphique : CHARBELEC



Marque Déposée

Vente en Gros : 80, Rue Taitbout =:= PARIS

AVANT L'ÉCRAN

La Joie fait Puer

Ah ! les coquilles ! les coquilles !

En avril 1894, je m'offris le luxe de monter *Robert-Macaire* pour entreprendre une tournée en province. Quand la pièce fut prête, nous partîmes sur la ligne de Lyon. Arrivés à X... nous vîmes une affiche annonçant un prochain spectacle donné par la Comédie-Française, et en tête du programme, en gros caractère : « La Joie fait peur ».

Ayant vu la date, pour huit jours après le mien, je ne m'attardai pas à lire l'affiche attentivement. Mais, à peine avais-je quitté la place qu'un de mes artistes me dit en riant : Ah ! ah ! dites donc ! Simon-Max ! la Comédie-Française qui va jouer « La Joie fait Puer ! » — « Allons, allons, taisez-vous, mauvais blagueur, et ne tournez pas la Comédie-Française en ridicule avec vos sales plaisanteries ! » — Mais, je ne salis rien du tout, me fit-il. Regardez, lisez ; il y a bien « La Joie fait Puer ». C'était vrai ; connaissant la pièce, j'avais lu sans apercevoir la coquille. Le typographe avait placé la lettre *u* à la place de la lettre *e* et on lisait parfaitement : La Joie fait Puer ! Il n'en fallut pas plus pour mettre la troupe en gaîté pour toute la journée.

Mon régisseur ayant à régler un compte de publicité pour moi, se rendit chez l'imprimeur, qui ne pouvait en croire ses yeux. Il répara l'erreur en faisant coller sur toutes les affiches le mot *peur* sur le mot *puer*, et la Comédie-Française ne put s'en apercevoir.

En fait de coquilles d'imprimerie, il en est arrivé bien d'autres que je n'invente pas. Aux Folies-Dramatiques, comme je me trouvais souvent à la régie, j'ai vu des épreuves ainsi libellées : « l'Auberge du Tolu-Bolu » pour « Tohu-Bohu », « Français les Ras Bleus », pour « François les Bas Bleus », « Miss Robincon » pour « Robinson ! » En imprimerie, il faut s'attendre à tout, et surtout dans la publicité théâtrale qui s'exécute précipitamment.

Si cette erreur de « La Joie fait Peur » m'est revenue à la mémoire, c'est que vendredi dernier, au Jubilé de Daynes-Grassot ; la joie que j'y ai ressenti m'a produit un autre effet que la peur ; elle m'a fait pleurer ! Quand je lui ai demandé (en coulisse) si elle se rappelait que nous avions joué ensemble une pantomime en 2 actes à la Bodinière « Instantanés » de Gregh, il y a vingt ans, elle me répondit : « Mais je crois bien que je m'en souviens ; tenez, mettez-vous là et ne bougeons plus, je vais vous photographier ! » Ainsi faisait-elle dans son rôle pour me surprendre en train de courtiser la femme de mon voisin, cela lui procurait une pièce pour se venger de mon dédain.

Elle mimait cette scène avec un talent tout personnel (c'était du théâtre muet) et si le cinéma avait été exploité comme aujourd'hui on se la serait certainement attachée par des engagements de longue durée.

Ce n'est pas à ce gai souvenir que je me suis senti remué, non ! Mais, c'est au moment où tous les camarades se sont mis autour d'elle au beau milieu de la scène et, que Monsieur Robert de Flers, notre président de la Société des Auteurs, lui a lu son discours si spirituel, terminant en lui disant : « Madame Daynes-Grassot, devant ce public de Paris, que vous avez tant aimé, et qui vous l'a si bien rendu, devant vos Auteurs qui vous admirent, devant vos camarades qui vous vénèrent, au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Chevalier de la Légion d'Honneur ! » A ces mots, je me suis senti fort ému et sur un vieil air de mon ami Chaillier « On n'a pas plus de chance que ça » j'ai murmuré :

Au Jubilé d'ma camarade
Excellente Daynes-Grassot,
Comme tous, je vins fair' parade
Et l'entourer sur le plateau.
Dam ! en voyant la salle entière
Se lever dès qu'elle eut la croix,
Mes yeux r'ssemblaient à deux gouttières.
J'ai pleuré, vraiment, j'ai pleuré !
Mais c'est d'joie que coulaient mes larmes !
Tout l'orchestre fut inondé
A la gaîté ! Tant j'ai pleuré !

19 novembre 1920. SIMON MAX.

SUCCÈS

La Valse d'Amour
La Princesse sans le Sou
L'OBSTACLE

avec **CLARA WIETH**

de la NORDISK-FILMS

Le Lundi 6 Décembre

UNION-ÉCLAIR

PRÉSENTE...

L'ADORABLE GAMINE

Comédie gaie, 1400 mètres
avec GLADYS LESLIE
IMPÉRIAL SCREEN NOVEES
Affiches - Photos - Notices

DANDY DANSEUSE

Comique **ÉCLAIR,** 528 m.

La Route de Sétif à Bougie

Plein air **ECLAIR,** 105 m,



PARIS

SUCCÈS

Les Comiques
Les Comédies

de **CHARLES ALSTRUP**

de la NORDISK-FILMS

Après

l'EMPRUNT 6 %

le plus

indiscutable

SUCCÈS

est celui de la Série



DANDY

AVEC

DANDY PACHA

DANDY DANSEUSE

DANDY AFFICHEUR



-o- Comique Français -o-

Les Municipalités insatiables

L'Association des Directeurs de spectacles de Marseille adresse à la Municipalité de Marseille, qui vient de frapper les spectacles d'une nouvelle taxe de 10 0|0, la protestation suivante :

A Monsieur le Maire,
A Messieurs les Membres du Conseil Municipal de Marseille,
Messieurs,

Nous apprenons par la presse que le Conseil Municipal a voté, dans sa séance publique du 16 novembre courant, une taxe de 10 0/0 sur tous les spectacles.

Nous venons vous en exprimer notre profonde surprise. Il ne nous semblait pas possible, en effet, qu'une municipalité qui s'est présentée aux suffrages de la municipalité marseillaise avec un programme d'équité fiscale, pût prendre, sans les entendre, à l'égard des spectacles, une mesure qui équivaut à une spoliation, et en atteignant nos exploitations dans leurs ressources indispensables, nous obligera à priver les ouvriers qui en vivent de leurs salaires, et le public du délassement qui lui est le plus nécessaire.

Notre résolution est prise : du jour où la taxe sera mise en application, tous les établissements de speccles sans exception fermeront leurs portes. Nous vous prions de ne voir dans cette décision ni une provocation, ni une menace de chantage. Dans la situation difficile où se trouvent les finances de la Ville, nous comprenons que le Conseil municipal, qui a la lourde responsabilité de les gérer, exige des contribuables le maximum d'efforts, et nous consentirions volontiers à faire celui qui nous est demandé si notre industrie, frappée déjà d'une façon exceptionnelle et accablante par l'Assistance publique et par l'Etat, nous en procurait les moyens.

On oublie trop facilement, en effet, que le spectacle, qui n'est exempt d'aucune des charges communes, est grevé en outre de deux taxes spéciales, le droit des pauvres et la taxe d'Etat, dont sont exonérés tous les autres commerces et industries de luxe, et qui frappent, non ses bénéfices, mais ses recettes, dans une proportion qui varie entre le 16 et le 35 0/0. Ou, si l'on s'en souvient, il semble que ce soit pour y trouver un encouragement à lui imposer des taxes nouvelles. Comme si ces ressources étaient illimitées ou qu'il eût à se faire pardonner son existence en payant toutes sortes d'impôts spéciaux.

Le spectacle est victime d'erreurs grossières, que nous serions surpris de voir partagées par des hommes habitués aux affaires. C'est ainsi, nous le savons, que la foule juge de sa prospérité d'après le tableau de nos prix. Il est certain, en effet, que si on les compare à ce qu'ils étaient avant la guerre, ils ont subi une majoration notable. Nous ne cherchons pas à le dissimuler. Nous tenons, au contraire, à indiquer nous-mêmes le taux de cette majoration dans le tableau suivant :

Dans les Théâtres

I. — *Aux Variétés :*

1914....... Fr. 4 » 1920....... Fr. 12 »
(Soit une majoration de 300 0/0).

1914....... Fr. 3 » 1920....... Fr. 10 »
(Soit une majoration de 333 0/0).

1914 ...... Fr. 2 50 1920....... Fr. 7 »
(Soit une majoration de 280 0/0).

1914....... Fr. 1 25 1920....... Fr. 3 »
(Soit une majoration de 240 0/0).

II. — *Gymnase :*

1914....... Fr. 5 50 1920....... Fr. 11 50
(Soit une majoration de 230 0/0).

1914....... Fr. 3 85 1920....... Fr. 8 »
(Soit une majoration de 208 0/0).

1914....... Fr. 2 75 1920....... Fr. 7 »
(Soit une majoration de 222 0/0).

1914....... Fr. 2 50 1920....... Fr. 4 50
(Soit une majoration de 180 0/0).

1914....... Fr. 1 25 1920....... Fr. 2 25
(Soit une majoration de 180 0/0).

Dans les Cinémas

Et nous ne citerons que ceux du Centre, où cette majoration a été plus marquée :

1914 ...... Fr. 1 » 1920....... Fr. 2 50
(Soit une majoration de 250 0/0).

1914....... Fr. 0 75 1920....... Fr. 2 »
(Soit une majoration de 266 0/0).

1914....... Fr. 0 50 1920....... Fr. 1 50
(Soit une majoration de 300 0/0).

L'erreur vulgaire consiste à considérer ces prix en quelque sorte *in abstracto*, en les isolant des conditions générales de l'existence, en sorte que la majoration que nous leur avons fait supporter indiquerait exactement la proportion dans laquelle nos bénéfices se sont accrus.

Vous savez cependant, Messieurs, aussi bien que nous, que le coût général de l'existence s'est, depuis 1914, considérablement élevé. Le taux de cette majoration a été officiellement enregistré à 445 0/0. Celle qui a marqué le mouvement de nos prix n'a suivi que d'assez loin cette marche ascendante. Son indice moyen, en effet, est seulement de 280 pour les théâtres, et de 266 pour les cinémas.

Un moyen de rendre cette différence encore plus frappante, c'est de comparer l'augmentation des marchandises les plus indispensables à la vie avec celle des prix des spectacles.

Ainsi *:*

Le vin, en 1913, coûtait 0 fr. 45, et le cinéma 0 fr. 50, 0 fr. 75, 1 franc.

Les prix du cinéma étaient donc, par rapport à celui du vin, dans les proportions de 111, 166, 222 0/0.

En 1920, il coûtait 1 fr. 50, et le cinéma 1 fr. 50, 2 fr., 2 fr. 50.

Les proportions sont donc seulement de 103, 137 et 172 0/0.

Le pain et le lait : en 1914, coûtaient..... 0 fr. 40
en 1920, ils coûtent.... 1 fr. 30
Proportions des prix du cinéma :
en 1914............. 125, 187, 250 0/0
en 1920............. 115, 153, 192 0/0

Les œufs : en 1914, coûtaient..... 0 125
en 1920, ils coûtent... 0.90
Les proportions des prix du cinéma étaient :
en 1914, de......... 400, 600, 800 0/0
en 1920, de......... 165, 222, 277 0/0

Le sucre : en 1914, coûtait........ 0 fr. 75
en 1920, il coûte........ 4 fr. 25
Les proportions des prix du cinéma étaient :
en 1914............. 66, 100, 133 0/0
en 1920............. 35, 47, 58 0/0

La viande : en 1914, coûtait......... 4 fr.
en 1920, elle coûte....... 15 fr.
Les proportions étaient :
en 1914, de...... 12.5, 18.75 et 25 0/0
Elles sont :
en 1920, de ..... 10, 13.33 et 16.68 0/0

L'huile : en 1914, coûtait........... 2 fr
en 1920, elle coûte...... 10 fr.
Les proportions étaient :
en 1914 de. .... 25, 37.50 et 50 0/0
Elles sont :
en 1920, de........ 15.20 20 et 25 0/0

Les vêtements : en 1914, coûtaient...... 75 fr.
en 1920, ils coûtent..... 380 fr
Les proportions étaient :
en 1914, de........ 0.66, 1 et 1.33 0/0
Elles sont :
en 1920, de........ 0 40, 0.52 et 0 65 0/0

De ces comparaisons, qu'on pourrait, d'une façon aussi concluante, établir avec les prix des théâtres, ressort cette constatation que, par rapport au coût général de la vie, le spectacle est moins cher aujourd'hui qu'en 1914, et que loin de spéculer sur la hausse qui a atteint toutes choses, nous avons fait tous nos efforts, en ce qui nous concerne, pour la limiter. Là, est l'explication de cette espèce de paradoxe qui a frappé tant d'esprits superficiels qui n'arrivent pas à comprendre que le spectacle ait pu, dans ces temps de vie chère, conserver son ancienne vogue. Ils pensent à une sorte de perturbation morale, à un besoin effréné de s'amuser, à un accroissement du bien-être

public, alors que l'explication véritable est dans ce simple fait que le spectacle, en dépit des apparences trompeuses, est, ainsi que nous venons de le démontrer, relativement à meilleur marché.

Et cependant, il n'a pas été plus épargné que les autres industries par la hausse des marchandises et des éléments d'exploitation. Le tableau suivant de ses frais généraux le prouve surabondamment :

Tableau comparatif des frais généraux en septembre 1916 et en septembre 1920

I. — *Personnel :*

Musiciens........	56 fr.	par semaine :	183 fr.
(Majoration de 326.78 0/0).			
Machinistes......	45 »	—	170 fr.
(Majoration de 377 0/0).			
Contrôleurs......	15-20 »	—	65 fr.
(Majoration de 325 0/0).			
Electriciens	56 »	—	175 fr.
(Majoration de 312.50 0/0).			
Opérateurs......	70 »	—	161 fr.
(Majoration de 215.71 0/0).			
Ouvriers divers.	56 »	—	175 fr.
(Majoration de 312.50 0/0).			
Artistes, de...........................			150 à 300 0/0

II. — *Frais divers :*

Assurances	300 0/0
Electricité..............................	100 0/0
Publicité, affichages, emplacements, impressions, lampes électriques....	300 à 500 0/0
Timbres pour affiches......	100 0/0
Entretien du matériel, réparations, décors, costumes au taux du jour...	500 0/0
Programme cinématographique, en 1914..	661 fr.
en 1920..	2.643 fr.
(Soit une majoration de 400 0/0).	
Droit des pauvres....................	10 0/0
Taxe d'Etat...........................	du 6 au 26 0/0

Ces frais généraux, assurément, ne grèvent pas nos entreprises dans une égale proportion. Vous voudrez bien cependant retenir la majoration subie par les programmes, qui sont la base des exploitations cinématographiques. Nous attirons en outre tout spécialement votre attention sur la proportion dans laquelle les frais de personnel entrent dans nos frais généraux. Elle est d'environ 60 0/0 dans les exploitations cinématographiques, et dans certaines exploitations théâtrales elle dépasse le 80 0/0. Le personnel, en effet, si nous osons nous exprimer ainsi, est la matière première de l'industrie du spectacle. Il en résulte que si, pour faire face à la taxe nouvelle, que la Ville veut nous imposer, nous devions procéder à une réduction de nos frais généraux, c'est nécessairement par le renvoi d'une partie de notre personnel, et par conséquent au détriment de la classe ouvrière du spectacle que nous serions forcés de l'obtenir.

Nous connaissons la proposition qu'on va nous soumettre pour écarter cette éventualité. On va nous dire : Augmentez donc le prix de vos places. Nous y avons répondu plus haut. Nous avons longuement démontré que si les exploitations théâtrales et cinématographiques ont pu vivre, c'est parce que nous avons eu la sagesse de n'augmenter le prix de nos places qu'avec modération. Le spectacle a acquis, de cette façon, un caractère démocratique qu'il n'avait pas auparavant. Il est devenu plus largement accessible à la classe des travailleurs ; l'aspect de nos salles révèle à lui seul cette transformation survenue dans notre clientèle, et nous serions surpris que ce fût une municipalité qui s'est proclamée plus spécialement soucieuse des intérêts matériels et moraux de la classe ouvrière qui voulût forcer le spectacle à redevenir, par l'élévation de ses prix, une sorte de monopole au profit à peu près exclusif des classes possédantes.

Quelle garantie, du reste, avons-nous, dans la période d'insécurité que nous traversons, et quand les crises de chômage se multiplient et s'étendent, qu'une augmentation de nos prix n'aura pas pour effet une diminution de nos recettes ? Veuillez nous croire, exploitants assez avisés pour n'avoir pas attendu qu'une taxe supplémentaire nous contraigne

à une majoration de nos prix, si nous avions jugé qu'elle pût être profitable à nos intérêts.

Mais, si nos prix des places n'ont pas subi l'augmentation du coût de la vie et se sont mis seulement en équilibre avec nos frais généraux, si l'on ne peut, par conséquent, tirer argument de ce fait pour établir que les spectacles réalisent des bénéfices auxquels ceux d'aucun autre commerce, ni d'aucune autre industrie ne peuvent être comparés, toutefois, une dernière objection subsiste. Le public, qui tient coûte que coûte, pour leur en faire aussitôt grief, à ce que les spectacles gagnent des sommes énormes, ne parle que de nos « splendides recettes ». L'engouement général pour le spectacle aurait ouvert pour nos exploitations, une ère de prospérité inconnue. Qu'y a-t-il de vrai dans ces bruits qui circulent et par lesquels nous craignons bien que vous n'ayez été, peut-être à votre insu, inspirés ? Pour le savoir, interrogeons encore les chiffres qui sont, en cette matière, des témoins irrécusables. Que disent-ils ?

En 1913, que nous prendrons pour premier terme de comparaison, parce qu'en 1914, toutes les entreprises ont été troublées par la guerre, les spectacles, d'après les renseignements que nous avons pu recueillir, et qui sont exacts, ont fait une recette globale de 6 millions 280.000 francs.

En 1919, leur recette a été de 16.950.000 francs. Mais il convient de déduire de cette somme le montant de la taxe d'Etat, qui n'existait pas en 1913, et dont le taux moyen, avant les modifications qui y ont été apportées par la loi du 25 juin 1920, était de 10 0/0. Reste donc une recette nette. comprenant, comme celle de 1913, le droit des pauvres, de 15.255.000 francs.

Cette recette, comparée à celle de 1913, accuse donc une majoration de 243 0/0 ; et ce qui doit retenir l'attention dans cette proportion, ce n'est pas qu'elle soit si élevée; c'est, au contraire, qu'elle ne corresponde pas, qu'elle soit inférieure à la majoration des prix des places que nous avons indiqué plus haut et dont l'indice moyen pour les théâtres est de 280 0/0, et de 266 pour les cinémas.

Ainsi donc, de quelque côté qu'on la prenne, — et l'on voudra bien reconnaître que nous nous sommes appliqués à n'en laisser dans l'ombre aucun élément, — rien, dans la situation du spectacle, ne révèle cette prospérité nouvelle, cette augmentation de rendement qui pourraient seules, à la rigueur, justifier la contribution supplémentaire dont on veut l'imposer.

Les spectacles vivent : c'est tout ce qu'on peut dire de la plupart d'entre eux. Mais il en est, et ce sont, vous le savez, les plus importants qui, pour soutenir le renom artistique de notre ville, ont assumé des charges telles qu'il est difficile de savoir s'ils n'en seront pas écrasés.

C'est pourquoi, ce n'est pas seulement contre le taux de 10 0/0 qu'il est question de nous appliquer et qui porterait, suivant nos exploitations, aux taux insensés de 26, 30, 33.50 et 36.25 le total de nos taxes exceptionnelles, que nous nous élevons. Nous nous élevons contre le principe même de toute taxe nouvelle, si minime soit-elle. Nous ne saurions accepter que le spectacle continue d'être ainsi traité en paria. Si c'est le plaisir qu'on veut atteindre, qu'on frappe aussi la coquetterie et tout délassement, quelle que soit sa nature. Parmi les industries de luxe, le spectacle est loin, nous venons de le voir, d'occuper une place privilégiée. Il a son utilité sociale. Il fait vivre une véritable population d'ouvriers. Et pour ces raisons, nous estimons qu'il a droit à la sollicitude des pouvoirs publics.

Nous sommes convaincus, Messieurs, qu'après que vous aurez pris connaissance de ce rapport, que nous avons fait sincère, et que nous avons voulu absolument complet, la vôtre nous sera complètement acquise et que, mieux instruits de nos charges, vous ne voudrez pas accabler nos exploitations en les grevant d'une taxe nouvelle qui les acculerait à la fermeture et nous obligerait à mettre 1.500 personnes sur le pavé.

C'est dans cette assurance que nous vous prions, Monsieur le Maire et Messieurs les Conseillers, d'agréer l'assurance de notre très haute considération.

Le Président :

BIZET-DUFAURE.

Lundi 6 Décembre
à 9 h. 45 du matin
Cinéma Select, 8 Avenue de Clichy

= Marié par dépit =
Comédie dramatique
avec
Olive Thomas

= Le Mensonge de "Paraître" =
2e film
de la Série
Philosophie Pratique

= Bill Bockey =
= Confiseur par amour =
Comique

Livrables le 14 Janvier 1921
Artistique et Abondante Publicité

SELECT SP PICTURES
Paris

Le 13 Décembre prochain : "LE VOILE DE L'AVENIR" ???

LES BEAUX FILMS

LES MAINS FLÉTRIES - LA PRINCESSE SOURIRE

Décidément les présentations Aubert deviennent les présentations-types et il nous faut louer sans réserve le goût parfait qui préside à l'élaboration des programmes de notre grande maison de location.

Continuant leur effort pour la renaissance du film français, les Etablissements L. Aubert viennent de nous donner une jolie comédie dramatique mise en scène par le consciencieux et probe artisan qu'est E. E. Violet.

Les Mains Flétries, d'après la nouvelle de Claude Farrère, est un drame rapide et vrai de la vie moderne et les personnages campés magistralement par l'auteur sont bien ces pauvres marionnettes qui vivent, agissent, s'agitent sur le théâtre de la vie.

Le scénario, parfaitement découpé par Violet, nous montre le lieutenant de vaisseau Pierre Villiers faisant la connaissance de la jolie Madame de Romans, au cours d'une fête en rade du Lido et c'est un enchantement des yeux que la vue de Venise, la mélancolique et belle perle de l'Italie. L'amitié qui unit les deux jeunes gens ne tarde pas à évoluer et comme Mme de Romans est mariée à un vieux et égoïste bonhomme, la petite romanesque se laisse griser par le charme complice des nuits vénitiennes, et dès lors la passion emporte les deux amants jusqu'au jour terrible où surpris par le mari ils sont obligés de fuir. Villiers ayant démissionné trouve une maigre situation d'ingénieur en France et courageusement l'ex Mme de Romans devient la petite bourgeoise ne songeant qu'à son intérieur.

Mais un jour Villiers surprend sa femme dans une besogne ingrate de ménagère et il comprend que leur beau rêve est fini et que petit à petit leur vie les fait tomber au niveau de l'humanité quelconque.

Les mains de Mme de Romans, ces deux fleurs de lys d'où se penchent les doigts comme des pétales, selon l'expression de Villiers, sont maintenant flétries et abîmées...

Et un plan surgit dans l'esprit des amants : revivre leur vie d'autrefois et pour cela réaliser ce qu'ils ont et revoir une dernière fois ensemble les lieux témoins de leur bonheur, et un beau jour disparaître.

... Et c'est ainsi que par une belle soirée d'été sous le regard des étoiles se termina l'histoire de Pierre Villiers et de Mme de Romans.

Mary Harald, dont la création de Tih-Minh et de Li-Niu (*Li Hang le Cruel*) est dans toutes les mémoires, joue le rôle de Mme de Romans. Si elle manque d'un peu d'autorité, du moins joue-t-elle avec âme et sa création est intéressante. Villiers c'est... Donatien lui-même, et dussé-je effaroucher la modestie de ce maître es-décoration, je crois que Donatien a son violon d'Ingres comme artiste cinégraphique.

La photo est remarquable, les vues de Venise sont belles, belles à donner envie de quitter Paris et ses brouillards actuels ; c'est Raymond Aynel qui fut l'opérateur : tous nos compliments.

En résumé un beau et bon film français qui réalisera, nous en sommes persuadés, de jolies recettes.

La Princesse Sourire, conte bleu avec June Caprice, est un film charmant qui s'inscrira facilement dans les programmes des fêtes. Quelle fraîcheur de sentiments et combien je comprends l'engouement du public pour l'exquise artiste américaine qui personnifie si bien le sourire fait femme. N'attendez pas que je vous conte le scénario, il est fait d'une telle fraîcheur que les mots diraient mal l'action. Vous verrez dans ce film un de ces contes que Perrault eût signé, et si les enfants prendront plaisir à voir cette jolie histoire, les grandes personnes seront ravies de ce film qui nous change beaucoup des sempiternelles adultères ou histoires du Far-West.

La Princesse Sourire, éditée pour le 31 décembre, est tout désigné pour les fêtes et bien avisés seront les directeurs qui s'en assureront la primeur.

C. Grand.

LE SECRET DE ROSETTE LAMBERT

C'est le secret de Polichinelle. Tout le monde sait que le *Secret de Rosette Lambert* est le triomphe français de la saison. J'avais vu ce film à la présentation privée qui en fut donnée salle Marivaux.

J'en avais emporté un durable dégoût pour les films faits en série, avec des stars sériées, avec des scènes d'amour faites à la grosse, des scènes de combats réglées par douzaines, et des chevauchées prises une fois pour toutes et rééditées tous les six mois. J'avais surtout emporté l'impression que le film français allait enfin occuper la place à laquelle il avait droit. Tous les espoirs étaient permis.

Le Secret de Rosette Lambert n'est plus un secret pour personne. Le succès obtenu à la présentation se justifie et se confirme. J'ai assisté à une représentation de l'œuvre de MM. Tristan et Raymond Bernard devant le public. Le public sut parfaitement discerner les beautés du film. Des exclamations et des applaudissements saluèrent les passages pathétiques ou les beautés visuelles particulièrement frappantes.

Je sais un coin de lac, où Loïs Meredith et Grey, toutes deux délicieusement blanches et blondes, passent pareilles à de mythologiques Lédas transformées en cygnes; je sais un coin de dancing qui, chaque soir, est salué par d'enthousiastes applaudissements.

* * *

L'histoire est simple et vraisemblable. Lambert a un associé Branchu et une femme charmante, Rosette. Branchu aime Rosette. Il songe à s'approprier la femme de son associé et le capital de l'association.

Branchu et Lambert ont trois employés, Georges, Bertrand et Claire, Claire et Georges sont fiancés. Bertrand est le complice de Branchu.

Or, un jour, Lambert part pour Orléans. Et les intrigues de Branchu resserrent leur trame autour de Rosette. Il a fait croire à la jeune femme que son mari est parti pour Orléans avec sa dactylographe et il espère tout de la rancune de la jeune femme. Il essaie d'abuser d'elle, le soir même, dans une scène renouvelée de « Forfaiture ». Mais la jeune femme se défend avec l'énergie du désespoir et, se dégageant, jette le misérable du haut d'un escalier. Elle s'enfuit épouvantée, le croyant mort. Une suite de malheureux hasards fait accuser le jeune Georges du crime.

Et Rosette vit désormais dans la crainte. Heureusement un de ses amis, James Jamier mène une enquête parallèle à celle de la justice. Et il ne tarde pas à découvrir que ce n'est pas Rosette qui a tué Branchu, mais Bertrand.

* * *

Ce que ce sujet peut avoir de mélodramatique transparaît trop dans ce résumé succinct; dépouillé des détails qui font le charme et la valeur du film il peut paraître l'objet principal du scénario, alors qu'il n'en est guère que le prétexte.

L'erreur judiciaire passionne. Le mystère qui subsiste jusqu'à la fin du film a le puissant attrait des meilleurs romans de William le Gueux ou de Conan Doyle.

Mais la valeur incomparable du film réside dans le détail. Il n'est jamais banal. Il est toujours cependant le fruit d'une observation ironique et quotidienne. Il transforme le fantoche en une douloureuse humanité.

Les décors sont d'un goût très sûr et d'un modernisme très heureux. L'appartement de Branchu et le boudoir de Rosette Lambert sont particulièrement agréables à contempler.

La photographie utilise à merveille le clair obscur.

D'ailleurs, des moyens ingénieux sont employés pour donner de la même chambre, mille aspects divers.

Il y a, dans la scène du viol, une ascension de l'escalier qui est douloureuse, et au plus haut point, impressionnante.

Le découpage est des plus habiles et le rythme du film constant et soutenu.

Mlle Loïs Meredith ressemble à Miss Fanny Ward. Physiquement. Elle a d'ailleurs la plupart de ses qualités de simplicité, de charme, de vérité.

M. Camille Bert a un masque expressif et il sait s'en servir. M. Ch. Dullin est satanique à souhait et marque de sa griffe cette silhouette de Belzébuth.

M. Henry Debain est le comique français de l'avenir. Il a de l'esprit dans le visage glabre, sur la nuque chauve, dans les gestes étriqués. Il a plus d'esprit encore dans la silhouette.

M. A.

PRÈS DES CIMES et LA PAIX CHEZ SOI

La symphonie des Alpes chante longuement pendant l'admirable *Près des Cîmes*. C'est une gamme chromatique de clartés, un arpège d'ombres diverses. Le film entier est une harmonie visuelle incomparable.

Le décor a, au cinéma, une importance considérable. Il donne facilement une âme aux personnages, en leur prêtant la sienne.

Le décor de *Près des Cîmes*, est une âme qui chante. Ce large pan de rocher perdu en plein ciel a l'air d'un point d'orgue par quoi la terre se prolonge. Ce sentier de chèvres — qui invite ironiquement à l'ascension — a la majesté simple d'un crescendo. Et cette petite maison perdue au milieu des roches, est un pizzicato.

* * *

Près des Cîmes est l'éternelle et douloureuse histoire de la femme balancée entre deux amours. C'est M. Maurice de Marsan qui conte cette histoire. La femme est jeune, la femme est faible, la femme est la victime désignée.

Une jeune fille, se réfugie un soir de tempête, dans la demeure d'un inconnu qui habite un charmant et solitaire chalet perdu dans les Alpes. Elle est blessée. Elle est meurtrie. Il a pitié d'elle. Et bientôt une idylle s'ébauche entre eux qui se terminera par un mariage. Ils s'aiment. Elle croit l'aimer. Mais un jour, un jeune escroc passe dans la montagne.

Il a besoin de se faire oublier par les hommes de la vallée. Il est plus jeune que le solitaire.

Il connaît de belles phrases creuses qui ont l'air profondes. Il décidera la jeune fille à partir avec lui.

Le solitaire reste seul, en face de sa montagne. Il attendra le retour de la jeune fille. Les yeux fixés sur le coin de la montagne où il l'a entrevue pour la dernière fois, il espèrera la rentrée au bercail de la brebis perdue.

Georges (c'est le nom de l'escroc) conduit sa nouvelle conquête à Deauville. Ils voient la plage fleurie. Il se promènent dans la rue Gontaut-Biron et bavardent à la « Potinière ». Mais Georges n'a plus d'argent. Il abandonne la dame de cœur pour la dame de pique. Il maquille les cartes. La jeune fille s'en aperçoit. Le cœur brisé, elle part. Et, inconsciemment, elle se dirige vers le bercail où elle sait bien que l'attend l'Autre.

L'histoire d'amour est simple et douloureuse, comme vous le voyez.

Il y a dans la grandeur du pardon toutes les amertumes. Il y a toutes les joies aussi.

Ce film sera certainement populaire. Il y a trop de douleurs semblables par le monde pour que ceux qui en souffrent n'éprouvent pas de joie à savoir qu'ils ne sont pas les seuls. Il y a trop de douleurs semblables, pour que ceux qui n'en sont victimes n'éprouvent pas une joie profonde à le savoir.

Christiane Vernon, qui a toujours été admirablement jolie, affirme chaque jour ses remarquables dons de comédienne cinématographique. Elle a des attitudes qui sont de la grâce immobilisée, et des regards trop clairs pour ne pas être près des cîmes.

Jean Dax, comédien sobre et intelligent, montre quel parti on peut tirer d'uue immobilité bien comprise.

M. Georges Lannes est un jeune premier très agréable et très élégant.

* * *

Les Américains ont Charlot et Fatty. Nous allons avoir la *Paix chez Soi*.

M. Saidreau a compris que nous ne saurions imiter les Américains dans leurs pantomimes géniales. Parce que nous n'avons pas le même esprit, parce que la pantomime ne nous amuse plus.

M. Saidreau a compris que le comique français était d'une autre veine. Et que dans ce comique-là, il y avait de l'esprit parisien.

Le vagabond errant et misérable, poète et amoureux de Dulcinées, de jardins publics, le Don Quichotte toujours en lutte contre d'illusoires policemen ou contre des montagnes d'ice-cream est un type américain.

L'homme d'esprit qui, victime des fantaisies de sa femme, essaie de se venger et de rétablir la paix chez lui, est un type très parisien.

Tout le monde connaît la comédie de notre bon maître Georges Courteline. Pour s'en être diverti ou pour avoir souffert de l'ironie profonde et de la philosophie désabusée que dégagent toujours les œuvres les plus amusantes des grands comiques.

Tout le monde a pu redouter l'adaptation cinématographique.

M. Robert Saidreau a gardé l'esprit philosophique de l'amertume. Il a gardé aussi la gaîté.

Trielle est un romancier en vogue. Malheureusement Valentine, sa femme, lui fait la vie dure, par insouciance dangereuse plus que par méchanceté.

Il serait stupide de raconter cette comédie qui n'est guère qu'un dialogue.

Chacun connaît l'épisode de la lanterne vénitienne en verres de couleur, celui de la fessée, celui des amandes. Chacun se souvient de la menace de mort qui coûte dix sous. Tous les patronages laïques ou catholiques ont donné au moins une représentation de cette pièce comique, ironique et cruelle.

Le tour de force était de conserver à ce dialogue exquis toute sa saveur. M. Saidreau a parfaitement réussi. Il a trouvé une formule nouvelle. Il a ouvert une voie aux cinématographistes français.

Il va révéler au public, lassé des poursuites en automobiles et des tartes à la crème, une nouvelle forme du comique au cinéma.

L'interprétation est au-dessus de tout éloge. M. Jacques de Féraudy joue avec l'esprit de Courteline, avec beaucoup de discrétion, de finesse, et d'indulgence le rôle de Trielle. Et Mlle Andrée Féranne, délicieuse et intelligente, symbolise la femme, notre, votre et leur femme, toutes les femmes, dont la cruauté ne trouve d'excuse que dans la plus complète inconscience.

MARCEL ACHARD.

L'HOMME QUI VENDIT SON AME AU DIABLE

D'après le roman de PIERRE VEBER — Mis en scène par PIERRE CARON

Peut-on faire un film à la fois philosophique et commercial ? Il semble que M. Pierre Caron, avec toute l'audace d'une jeunesse de 19 printemps, ait du premier coup répondu à cette question par l'affirmative.

Son film *L'Homme qui vendit son âme au Diable*, qu'il a adapté du roman de Pierre Veber, est essentiellement une œuvre philosophique. Et c'est aussi, indubitablement, une œuvre commerciale. Je pourrais citer telle personne qui, le lendemain de la présentation fut harcelée de coups de téléphone de la part d'exploitants lui demandant quand sortirait la bande et à qui il fallait s'adresser pour la location...

Pierre Caron, tout en s'employant à produire une œuvre qui fit penser, n'a pas pour cela négligé le côté anecdotique et « humoresque » du scénario.

Un banquier, que la « guigne » poussait, va se suicider après un dernier coup de bourse aussi malheureux que les autres. Mais apparaît le Diable qui lui propose de lui rendre la richese, s'il veut en échange abandonner son âme. Et ce banquier qui, comme tous les banquiers, est un homme pratique, vend son âme contre la coquette somme d'un million par jour. Une seule condition est apportée par le Diable à ce contrat : c'est que le million devra être dépensé tous les jours, sans jamais donner dans la charité. Voilà mon banquier, dès le lendemain, fort ennuyé. Lui, qui avait vu en si peu de temps disparaître sa malheureuse galette humaine, n'aurait jamais cru que les millions du Diable fussent si difficiles à dépenser !

Il commence par acheter tout ce qui peut s'acheter : châteaux, fermes, autos, vignes, objets d'art, curiosités, etc., etc., se laissent faire. Il ne rencontre sa première difficulté qu'auprès d'une demi-mondaine de haut luxe qui devient, subitement, un modèle de désintéressement, à la grande indignation du monsieur.

Ses déboires commencent alors. Après la demi-mondaine qui ne veut que se donner, il connaît ensuite le pur sang qui l'amène au poteau « dans un fauteuil » quand il comptait arriver bon dernier et se voir ainsi soulagé de quelques millions embarrassants ; l'ex-cambrioleur qui devient le plus honnête des caissiers et fait arrêter une bande que son patron lui-même avait « tuyautée » pour le voler. Il connaît aussi les inquiétudes, les angoisses, les affres de la peur...

Une nuit, il se réveille aux enfers... cauchemar horrible !...

Désemparé, abattu, il n'a plus le courage de lutter et il va s'abandonner à son triste destin quand le hasard, qui fait bien les choses, met sur son chemin une gracieuse midinette dont le petit cerveau, dans sa pure simplicité, trouve le moyen de rouler le diable et de sauver celui qu'elle aime.

C'est un conte moral, une sorte de vieux fabliau

médiéval transporté en notre époque d'affairisme.

Pierre Caron, qui a été à l'école d'Abel Gance, n'a cherché en aucune façon à copier son maître. Il a appris de Gance les essentiels d'une technique parfaite, il les a travaillés et développés suivant sa conception personnelle.

Observateur profond, critique impitoyable, il a dans certaines scènes fustigé d'autorité les mœurs modernes, cependant n'appuyant jamais autrement que par un détail, pris dans l'ensemble.

Ce film, dont le succès de présentation a été considérable, est appelé à montrer à l'étranger ce que peut la jeune école française. Finies ces sempiternelles intrigues à trois personnages — le mari, la femme et l'amant – il y a dans *L'homme qui vendit son âme au Diable*, un scénario original traité avec originalité.

L'éclairage, habilement étudié et mesuré, n'est en défaut nulle part, les scènes de foules sont réglées admirablement, la vision de l'enfer a toute la hardiesse dantesque qu'on peut en attendre.

Pierre Caron n'a que 19 ans, rappelons-nous le, et son film est déjà le film d'un homme du métier. Les compliments ne sauraient donc pas aller à son âge, mais à son œuvre seule.

Et en complimentant aussi les artistes qui ont interprété cette bande, nous complimentons encore le metteur en scène, car on se rend compte qu'il les a tenus, du commencement à la fin, dans ses mains, leur inoculant sa conception du drame au fur et à mesure que celui-ci se déroulait. Citons leurs noms : Dullain, un diable satanique et moderne ; Evremond, un malheureux ployant sous le fardeau de son pacte; Gladys Rolland, qui prête à la silhouette, anecdotique et un peu effacée, de la midinette une gentillesse simple sans aucune affectation.

CECIL JAMES.

Le Cinéma et les enfants

Quand les circonstances m'ont amené, en 1904, vers l'industrie cinématographique, j'ai été tout naturellement porté à me demander comment le cinéma pourrait servir à l'éducation.

J'ai eu l'intuition que le cinéma n'était pas plus un spectacle « pour les enfants » que les autres spectacles, et qu'il était nécessaire d'organiser pour eux des représentations spéciales.

Depuis cette époque, je n'ai cessé de faire campagne pour le cinéma éducateur, et j'ai essayé vainement de faire comprendre à mes confrères du cinéma qu'il fallait faire des concessions à tous ceux qui protestent contre le cinéma démoralisateur, et accepter avec eux que les enfants puissent aller au cinéma seulement quand il y aura un programme spécialement composé pour eux.

Quand, à la Commission du Ministère de l'Intérieur, j'ai demandé la création d'un visa spécial pour les films d'enfants, j'ai eu une double surprise : d'abord d'entendre le représentant de la Préfecture de police dire qu'il n'y avait pas deux morales, l'une pour les grandes personnes, l'autre pour les enfants, — ensuite de ne voir s'élever que deux mains en faveur de ma proposition : la mienne et celle de M. d'Estournelles de Constant qui, seul, avait compris. Mes confrères votèrent contre ou s'abstinrent.

Il est évident pourtant que la censure sera beaucoup plus large dans son appréciation des films destinés au grand public, quand ces films ne devront plus être vus par les enfants.

On ne peut demander aux éditeurs de ne faire que des films moraux pouvant être vus par tous, grands et petits, et on ne le demande pas au théâtre! Une telle obligation serait la mort de nos salles. Il n'y a pas plus lieu de moraliser le cinéma que le théâtre, le music-hall, le livre, l'image, l'affiche... il y a lieu simplement de l'interdire aux enfants en dehors de représentations spéciales.

Il était facile de prévoir que la campagne faite partout contre le cinéma démoralisateur finirait par créer contre le cinéma un mauvais courant. Cela a commencé avec *les Mystères de New-York* et le *Masque aux dents blanches*. Je ne veux pas discuter la question de savoir si la vue de ces films a provoqué une augmentation de délits commis par des enfants et si nous ne sommes pas en présence seulement d'un argument de plaidoirie. Il me suffit de constater que c'est une opinion géné-

ralement reçue, il me suffit de voir que plusieurs jurys et nombre de parquets ont demandé des mesures contre le cinéma dit « policier » (qualification absurde) et d'enregistrer la nouvelle donnée par les journaux du 28 novembre, à savoir que le Jury de la Seine avait émis un vœu contre le cinéma, école de crime, et avait prié Me Moro-Giafferi d'en saisir le Parlement.

Ce que je prévoyais depuis le commencement est arrivé. Le Parlement demandera au Gouvernement, qui n'attendra peut-être pas cette injonction, de donner à la censure des instructions sévères, et celle-ci ne donnera plus son visa qu'à des films pouvant être vus par les enfants, — conclusion qu'il faut éviter à tout prix.

Il est nécessaire que le Ministère de l'Intérieur, qui n'a pas besoin d'une loi pour cela, réglemente l'entrée des enfants au cinéma. Les législations étrangères contiennent des défenses exagérées, à ce point qu'à Genève, dernièrement, les enfants n'ont pu aller voir à l' « Omnia » de cette ville *l'Expédition Shakleton!* Il suffit que la censure mette un « visa blanc » aux films pouvant être vus par les enfants — et ceux-ci ne pourront assister qu'aux représentations dont le programme entier sera muni du visa blanc.

D'aucuns demanderont, comme conséquence, la suppression de la censure en soutenant qu'il est inutile de protéger les grandes personnes, lesquelles peuvent impunément aller au théâtre léger ou music-hall; mais, comme les maires conserveront leur droit de censure et l'exerceront, s'il n'y a pas une censure centrale qui les couvre, les éditeurs de films et les directeurs de cinémas penseront que la censure est indispensable, cette affirmation dût-elle soulever encore les récriminations de ceux qui en parlent à leur aise, ne tenant pas la queue de la poêle.

Il n'y a pas, pour les cinématographistes français, à l'heure qu'il est, de question plus importante que celle-là; elle prime toutes les autres, même d'ordre financier... qui sont pourtant très graves pour notre industrie.

La question a été mise à l'étude également à «l'Union des Grandes Associations », et le rapporteur a conclu à la nécessité de mesures répressives. Les cinématographistes auront leur mot à dire dans le débat qui ne pourra être évité. N'attendons pas qu'il soit trop tard pour nous faire une opinion et l'exprimer.

Je supplie tous mes confrères de réfléchir et de daigner m'envoyer leur avis.

Ed. Benoit-Lévy.

Cinéma éducateur

Le cinématographe est un extraordinaire moyen d'instruction. Il peut éveiller, et non pas seulement chez les enfants, l'appétit d'apprendre : on sait qu'un bon appétit est le commencement d'une bonne digestion.

Partout, dans le monde, le cinématographe est de plus en plus employé à l'instruction publique. Aux Etats-Unis 2.500 écrans sont adaptés aux besoins de l'enseignement et, ce qui vaut infiniment plus, à ceux de l'éducation. Si nous pouvions, en France, comprendre les révolutions que le cinématographe, invention française (la troisième industrie des Etats-Unis, comme mouvement de fonds!) est en train d'accomplir dans le monde, nous nous rendrions compte, avec des yeux un peu anticipateurs, que cette invention a l'importance de celle de l'imprimerie... Pour évaluer les choses, les Lyonnais qui rencontrent les frères Lumière, réalisateurs du cinématographe, devraient se dire qu'ils rencontrent les frères Gutenberg!

Mais, chez nous, on ne peut pas se faire une idée de ces puissants mouvements. Une législation d'enfant, qui fait peu honneur à la clairvoyance de nos législateurs, oblige le cinématographe à se restreindre et tue la cinématographie française au profit de l'étrangère. Un exemple frappant... Ceux qui, en France, passent du film d'éducation devant le public, sont frappés d'un impôt de 10 0/0 de droits des pauvres, plus, par paliers, jusqu'à 25 0/0 des recettes brutes, soit en tout des possibilités de 35 0/0 sur les recettes brutes, chaque jour. Mais sont avantagés — c'est énorme, mais c'est dans la loi de juin dernier! — les cafés-concerts, séances d'hypnotisme, théâtres, même quand ils jouent des ordures, orchestres mécaniques, etc., qui ne payent que 16 0/0! Au Japon, les films éducateurs sont aidés par l'Etat qui a dépensé des millions à cet effet. Partout le cinéma d'éducation est ou subventionné ou déchargé d'impôts. En France, il paye l'impôt maximum qui soit perçu sur quoi que ce soit dans le monde! Or, s'il y a des taxes formidables sur les éducateurs publics, il n'y en a pas sur les maisons publiques!... Et cela explique bien des choses!

(*Le Matin*) Louis Forest.

Gazette Rimée du " COURRIER "

Décembre

Les feuilles sont tombées
Et jonchent les allées
Désertes du vieux parc.
Une frémit sur l'arc
Tout jauni d'une Diane.
Un vieux faune ricane
De voir son front paré
D'un feuillage doré.
Lentement elles tombent
Les feuilles vers leur tombe.
Décembre à pas feutrés
Nuitamment est entré
Avec son noir cortège
Et commence son siège.
Son lugubre manteau
Effarouche l'oiseau
Plus rien dans la ramure,
Pas le moindre murmure.
Tout pleure et tout gémit.
Le soleil a pâli
Et ses rayons d'or sombre
Sont tout endeuillés d'ombre.
La neige lentement,
Couvre uniformément
D'une poudre de marbre
La terre et les vieux arbres.
Le vent n'est maintenant
Qu'un long gémissement
Qui faiblement expire
Et qui semble redire
La plainte des grands bois.
Tout est triste et sans voix.
Dans le sein des ténèbres
Un cri bref et funèbre
A retenti soudain.
Les échos du ravin
Comme des voix qui tremblent
Ont redit tous ensemble
Ce cri
Maudit
De l'oiseau de Décembre
. . . .

René HERVOUIN.



MARSEILLE : 4, Rue Grignan

LYON : 81, Rue de la République

5

Superproductions

FOX-FILM

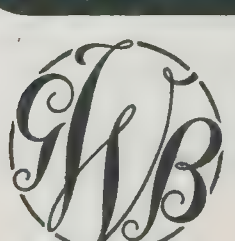
ALADDIN

LA FILLE DES DIEUX

ALI-BABA

SALOMÉ

FAN-FAN



SOCIÉTÉ DES GRANDS FILMS ARTISTIQUES.

21, Fg du Temple, PARIS. Tél : Nord 49-43

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

Réédition de l'immense succès :

LA SPIRALE DE LA MORT

interprété par la célèbre troupe

ALBERTI et Mlle CECYL TRYAN

Longueur : 1730 mètres -:- 2 affiches -:- Photos

" SENSATIONNEL "

N. B. — Ces films seront présentés le SAMEDI 11 DÉCEMBRE 1920, à di

Programmation d

En location aux CINÉMAT

Téléphone : ARCHIVES 12-54 **158 *ter*, rue du**

RÉGION DU NORD 23, Grande Place **LILLE**	RÉGION DU CENTRE 8, rue de la Charité **LYON**
BELGIQUE 97, rue des Plantes **BRUXELLES**	ALSACE-LORRAINE 15, rue du Vieux-Marché-aux-Vins **STRASBOURG**

Miss Margarita **FISHER**

dans

LE MATRICULE 378

COMÉDIE GAIE EN CINQ ACTES

Longueur approximative : 1459 mètres -:- 2 affiches -:- 1 série de photos

" CHRISTIE-COMEDIES SPÉCIAL "

UNE FEMME A POIGNE

COMIQUE

Longueur approximative : 500 mètres -:- 1 affiche

" EDUCATIONAL "

Une chasse à l'Ours dans l'île Zodiak

" SENSATIONNEL "

ix heures précises du matin, au ciné MAX LINDER, 24, Boulevard Poissonnière

u 14 Janvier 1921

TOGRAPHES HARRY

Temple, **PARIS** ✤ ✤ *Adresse télégraphique :* ***HARRYBIO-PARIS***

RÉGION DU MIDI 4, Cours Saint-Louis **MARSEILLE**	RÉGION DU SUD-OUEST 20, rue du Palais-Gallien **BORDEAUX**
SUISSE 1, Place Longemalle **GENÈVE**	RÉGION DE L'EST 106, rue Stanislas **NANCY**

L'Éducation de Claudine

par Fred Nelvo

Claudine en auto

Le dialogue a lieu pendant l'excursion, dans une confortable 12 HP, de la fameuse marque Horangëd.

— Tu sais pourquoi, dis, Fred, j'aime tant aller en auto?

— Il doit y avoir, Claudine, des tas de raisons...

— Oui, mais la première. c'est parce que je crois toujours être au cinéma.

— En effet, Claudine. Qu'est-ce que la nature sinon un vaste écran toujours en action, et toujours d'actualité...

— Des Pathé-Color, quoi...

— C'est ça, Claudine, des Pathé-Color en vie, et tout ce qu'il y a de plus documentaires...

— Pourquoi tu dis « documentaire »...

Parce que ça s'appelle comme ça, aimable enfant...

— Ah! Oh! vise les belles vaches rousses dans ce pré vert, là-bas tout au fond, près du ruisseau... Est-ce qu'elles sont aussi documentaires?...

— Tout ce qu'il y a de plus... Oh! mais ça grimpe par ici... (il change de vitesse).

— Pourquoi tu fais grincer par là dessous, dis Fred?...

— Je change de vitesse...

— Tiens, ça ne va pas plus vite, alors c'est pas la peine...

— Si, Claudine, mais tu comprends, je ne veux pas t'expliquer ici les mystères de l'embrayage, de la boîte de vitesses, du carter...

— D'abord « Carter » je le connais, je l'ai vu!...

— Où ça?...

— Mais au cinéma, bien sûr...

Qui?...

— Eh ben, Nick Carter...

— Ça n'est pas le même, suave Claudine...

— Ah? Tant pis, il était bien drôle... Ça serait rigolo de l'avoir avec nous en voiture... Mais on dirait qu'on n'avance plus guère?...

— Oui, j'ai un cylindre qui ne rend plus... Sans doute une bougie encrassée...

Comment, c'est avec des bougies que tu chauffes ta chaudière? Ben, mon vieux, t'en as du retard comme éclairage dans ton tacot.

— T'occupe pas de l'éclairage... Claudine... Eclairer, c'est l'affaire des hommes... hélas... Et puis nous voilà *Près des Cimes*, ça va aller mieux...

— *Près des Cimes*?... C'est pourquoi y a une *Eclipse* à tes bougies?

— Tu l'as dit, Claudine, je vois que tu connais tes classiques... cinégraphiques... Tu es cependant en retard sur la présentation.

— Le 25 novembre, je sais, Ciné Max Linder.

— Quelle mémoire! (après quelques soupirs, l'auto vient de s'arrêter net). Allons bon! Cette fois ça y est! Nous sommes en panne!...

- Qu'est-ce que je disais?... T'as voulu mettre toute l'avance à l'allumage, tout à l'heure... Sûr que t'as brûlé toutes tes bougies!

— Peut-être Claudine... on va voir...

(Tout le monde descend; Fred disparaît dans le capot).

— Tu veux que je t'aide, dis, Fred?...

— Merci, Claudine, regarde plutôt le paysage...

(Mais Claudine veut s'instruire).

— Pas la peine d'avoir 12 chevaux à une voiture pour qu'ils s'arrêtent tous en même temps! Pourquoi tu ouvres ce robinet?

— C'est le purgeur.

— C'est ça que tu mets si souvent de l'huile de ricin?

— C'est ça, Claudine...

— Il ne s'en porte guère mieux.

— Dorénavant, j'y mettrai du vin de quinquina, ça lui donnera des forces...

— Tu blagues, Fred, mais voilà bientôt midi et nous sommes en pleine brousse...

(Fred s'est replongé dans le capot. Claudine s'abîme dans ses réflexions, ça remarche... un quart d'heure de manivelle et l'on part).

— Alors qu'est-ce que c'était, dis Fred?

— Si on te le demande tu diras que c'est le gicleur du différentiel qui était tombé dans le radiateur...

Fred NELVO.

N° 4. — Feuilleton du " *Courrier* ".

Quand j'étais Baladin !

par ORCINO

Première Partie

EN TOURNÉE

J'ai déjà dit que je m'entends assez bien à organiser ; on me permettra d'ajouter que je pratique avec amour l'art et la manière d'utiliser, de « préparer » une salle et de la remplir. Je n'en tire pas vanité : « Ce m'est venu de nuit, en entendant chanter le rossignol ! »

D'ailleurs, je ne passais qu'une fois, une seule, dans chaque localité élue. Et ma conviction reste entière qu'un second passage, sauf intervalle de six mois ou d'un an, n'eut été qu'un four ; surtout après la projection de mes films d'occasion et ma conférence...utilitaire : « Versez votre or .. Achetez des Bons de la Défense... » Un pédezouille ne m'avait-il pas interrompu déjà en rôtant un « Achetez des balais ? » des plus caractéristique...

L'exploitation *ambulante par circuits* est dangereuse, sinon pratiquement impossible pour de multiples raisons :

1° Eu égard à la difficulté de trouver en location à date fixe, des salles convenables. Là où il existe un établissement installé, rien à faire avec son propriétaire, cela va de soi ; et, là où il n'en existe pas, on ne peut guère trouver qu'une salle de bal ou de café, un patronage ou une salle des fêtes trop basse ou trop exiguë, dépourvue de matériel et fréquemment enrichie de lustres, de pilastres, de fermes et d'accessoires qui rendent la projection impossible ;

2° Le prix de l'essence, des pneus et des réparations automobiles, atteint à l'heure actuelle des taux absolument ruineux ;

3° Les loueurs n'envisagent pas une baisse prochaine dans le prix de location des films ;

4° Les provinciaux ne « lâchent » pas facilement leurs quatre sous. Bien que les paysans soient « pleins aux as », selon une expression chère à Janaud, ils ne tiennent pas à *se vider*, pour quelque raison que ce soit ;

Dans les centres importants, les établissements fixes, bien aménagés, bien outillés, fréquentés par des habitués ne permettent guère à l'exploitant de passage de trouver un public assez nombreux, si ce n'est à grand renfort de réclame, de frais somptuaires, en disproportion avec le résultat accessible ;

5° Le personnel ambulant est, généralement, un personnel peu sûr et de médiocre valeur. Un opérateur habile n'aime pas à mener une existence de bohémien ; ou alors, c'est que son caractère s'adapte à l'aventure, à l'indépendance... Autre danger ;

6° Enfin, la panne d'auto, la panne du groupe électrogène vous font manquer la journée, et vous en êtes pour vos frais. Autant d'aléas fréquents et désastreux.

Aussi, je répète : « Cinématographistes mes frères, croyez-en un homme averti. Abstenez-vous d'entreprendre rien de semblable. »

Je dis également aux capitalistes, en toute honnêteté : « Si vous avez de l'argent à placer dans l'exploitation cinématographique, apportez-le à une affaire d'assise, importante de préférence, attendu que, de plus en plus, les grosses affaires seules seront productives ; mais gardez-vous, comme d'une morsure de singe, de faire voyager votre argent avec les cinés ambulants, à *circuits* plus ou moins réguliers.

Les uns et les autres, vous risqueriez, pour le moins, de tomber quelque jour, ainsi que cela vient de m'arriver, sur un chauffeur qui boit

l'essence, mange les pneus, et sur un opérateur devenu subitement amoureux.

— Patron, m'a dit Lavoine, sans autre préambule, il me faut de l'essence, des chambres à air, un pneu et je n'ai plus d'argent.

— Ah çà ! que me chantez-vous là ?... La voiture était équipée à neuf au départ. Vous aviez 80 litres d'essence dans votre réservoir et une avance de 300 francs.

— C'est pourtant ainsi ! répondit mon chauffeur, d'un ton qui me fixait sur sa mentalité.

— Ayez l'obligeance de me remettre vos comptes de dépense avec factures à l'appui.

Sans ajouter un mot, Lavoine fouilla successivement chacune de ses poches. J'eus le plaisir de l'en voir extraire, d'abord un mouchoir sale, ensuite deux morceaux de cuir, un paquet de tabac, une pipe, un cadenas, un porte-monnaie, une petite clef anglaise, une bougie Eyquem, un carnet et une tablette de chocolat légèrement endommagée, puis enfin deux chiffons de papier tachés d'huile et de graisse.

— Voilà ! fit-il en jetant sur la table les deux boules de papier.

— Qu'est-ce que cela ?

— Vous le voyez bien !

Diable ! mon chauffeur n'avait pas l'air content.

Lentement, afin de prendre le temps de réfléchir, je défroissai « les factures ». C'était bien de factures qu'il s'agissait. De factures justificatives !

L'une d'elles portait l'adresse d'un droguiste d'Evrard et indiquait, sans date et sans prix : « Essence et huile, 123 fr. 75 ». L'autre, aussi peu régulière que la première, ne s'embarrassait ni d'en-tête, ni d'aucune indication d'origine et mentionnait ,paraît-il, un autre achat d'essence, d'huile, de pétrole et de tripoli s'élevant à 176 francs. Le tripoli, c'était pour les cuivres... Oh ! une précaution simplement, car Lavoine ne s'en était jamais servi et les phares de la camionnette ressemblaient au pavillon d'un vieux trombone oublié dans une cave.

— 299 fr. 75 ! constatai-je avec l'apparence de la plus exquise résignation.

— Ah ! vous voyez bien ! s'exclama Lavoine d'un air triomphant.

Pour ce qui est de voir, je n'y voyais que du feu.

— Oui, mais qu'est devenue toute cette essence ? m'écriai-je.

— Ce qu'elle est devenue ?... Il demande ce qu'elle est devenue !... Je l'ai peut être bue !

Je connaissais le faible de Lavoine pour le pinard, la bonne chère, les gros cigares et les spiritueux, mais j'ignorais qu'il adorât le carburant.

— Le moteur de la camionnette bouffe 40 litres aux cent kilomètres, reprit-il en constatant que je restais sceptique.

— En vérité !

— Si vous ne le croyez pas... Et le groupe consomme 7 litres à l'heure.

— Diable de diable ! Enfin, soit. Calculons : 120 litres d'une part et 84 litres d'autre part, cela fait...

— Cela fait, interrompit Lavoine d'un ton violent que si vous n'êtes pas content je vous plaque, vous et votre tacot.

Certes, l'envie ne me manquait pas de le prendre au mot. La réflexion m'arrêta. J'entrevis immédiatement les conséquences probables d'une situation brusquée de la sorte, et je jugeai plus sage de prévenir aussitôt *Le Cinéma pour le Peuple*, en la personne de M. Noyé, son directeur. Je lui demanderais de m'envoyer un autre chauffeur, moins gourmand que celui-ci.

C'est alors qu'intervint l'excellent Janaud.

— Tenez, Monsieur Orcino, il n'ose pas vous l'avouer... Eh bien ! je vais vous le dire, moi. Pendant la séance d'hier au soir, Lavoine avait laissé son robinet d'essence ouvert et il a perdu plus de 50 litres.

Lavoine avait « du comédien sans le savoir ». Repêché par son compère, il se mit à simuler une confusion certaine en courbant sa tête chenue où d'épais cheveux s'ébouriffaient à leur fantaisie.

— Pourquoi ne m'avoir pas prévenu tout de suite ? remarquai-je.

Mais, en surprenant le regard qu'échangèrent alors Lavoine et Janaud, j'eus vite acquis la conviction qu'il valait mieux, pour l'instant, « ne pas chercher à comprendre ».

Quelques jours plus tard, l'un de mes pneus neufs s'était transformé en un vieux déchet, comme émietté par des milliers de kilomètres.

M. Noyé est un homme indulgent; je compris, à sa réponse, qu'il n'aimait pas les histoires, et qu'avant tout, un grand souci de tranquillité dominait ses décisions. « Aucun chauffeur disponible, me disait-il. Tâchez de faire avec celui que vous avez, en attendant mieux. Surveillez-le. Vérifiez tout par vous-même. Je reste convaincu que les choses finiront par s'arranger et que tout ira bien. »

Enchanté de sa conviction... Quant à moi, j'étais loin de la partager. La devise « ne pas s'en faire » n'est pas toujours utilisable et la philosophie qu'elle contient ne s'adapte pas à tous les tempéraments.

(A suivre) ORCINO.

SUR L'ÉCRAN

AVIS

Nos lecteurs sont instamment priés, lorsqu'ils nous écrivent une lettre nécessitant une réponse ou une transmission, de vouloir bien joindre un timbre à 0.25. Nous les avisons, en même temps, que nous ne faisons aucun envoi contre remboursement et que toutes les commandes d'abonnement, de volumes ou de publicité, doivent être accompagnées de leur montant. Il nous est matériellement impossible, au taux actuel des marchandises, de procéder autrement.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Tous les changements d'adresse doivent être accompagnés de

0 fr. 75

en timbres pour frais de réimpression de nouvelles bandes.

Remerciements.

MM. Raphaël Béretta, Simonot, Moraize, Mondial Express.

M. le Président de la Société Française de photographie, à Paris,

M. Pierre Brun, Fontenay-sous-Bois (Seine).

MM. Pigeon, Rosselange (Moselle); Thomaïdis Dimitri; Labouheyre (Landes); H. Aguerreberg, Saint-Gaudens (Haute-Garonne); Zanotti et Cie, Royan-les-Bains (Charente-Inférieure); Danna, Marseille (Bouches-du-Rhône); Louis Dolisy, Merlebach (Moselle); Albert Stévens, Thumesnil (Nord); Pierre Meibecker, Srint-Avold (Moselle).

MM. Mallach, Salonique (Grèce); Jules Degallier, Genève (Suisse).

M. le Directeur du Cinéma Pathé, Salonique (Grèce) sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Le changement d'adresse de M. Chalbet, à Paris, est effectué.

Les feuilles poussent.

Un nouveau journal corporatif, *Le Cinéma*, vient de paraître à Bruxelles. Directeur M. L. Koninckx.

Tous nos souhaits de prospérité saluent sa naissance.

Générale.

La Société des Grands Films Artistiques, 21, faubourg du Temple, a l'honneur d'inviter MM. les Directeurs à assister à la présentation de *Salomé*, une des œuvres des plus importantes parmi les superproductions Fox Film. Cette première sera donnée le 9 décembre prochain, à 10 heures du matin, au théâtre Max Linder, boulevard Poissonnière.

Echos d'Amérique.

L'œuvre puissante de Jack London : *Les mutines de l'Elsinore*, vient d'être cinématographiquement réalisée, grâce à la C° Frank Brockliss de New-York.

Mise en scène par le célèbre Edward Sloman et interprétée d'une façon magistrale par les non moins célèbres vedettes : Mitchell Lewis et Hélène Fergusson, cette œuvre indemne de toute critique, vient de remporter un succès considérable en Amérique, où plus de 4.000 cinémas l'ont inscrite à leurs programmes.

Pour prendre date.

Les samedis 25 décembre et 1er janvier étant jours fériés (Noël et Jour de l'An), les présentations des Cinématographes Harry auront lieu les jeudis 23 et 30 décembre.

Après ces dates, les présentations reprendront comme par le passé.

Avis.

Pour satisfaire à la demande d'un grand nombre de clients, les cinématographes Harry, qui ont présenté la semaine dernière le magnifique drame : *Sublime sacrifice*, de la London Film C°, en 2.100 m., le réduisent à 1.780 mètres, ce qui précipite l'action et la rend plus dramatique encore. Dont acte.

Miarka, la fille à l'Ourse.

A la demande de la reine Alexandra, le film de Mercanton fut montré ces jours derniers au Palais de Malborough. Dans l'assistance se trouvaient avec la reine Alexandra, la reine de Norvége, la Princesse Royale, la princesse Maud, Don Jaime et des membres de la Maison Royale.

A l'issue de la présentation, la reine Alexandra exprima sa satisfaction et fit parvenir à Mercanton un message où elle lui faisait connaître combien elle avait admiré ce beau film si remarquablement mis en scène, joué et présenté.

Une rencontre.

Rencontré dernièrement M. de Carbonnat, le metteur en scène bien connu de *Filleule d'Amérique*, *Au seuil du crime*, *Si Titi était le patron*. Pressentant l'éternelle question, M. de Carbonnat nous confie : « Oui, beaucoup de projets; pour paraître prochainement : *Le collier tricolore*, roman de Jean Bever, en six épisodes, édité par Roquais; je mettrai en scène, plus tard, *Notre Dame d'amour*, de Jean Aicard, avec la collaboration de M. Mandement et enfin *Les*

trois papas de Jessie, ces deux derniers films actuellement en préparation.

Et le sympathique metteur jette un « à bientôt » et s'éclipse rapidement.

Une victoire.

Nous apprenons que nos collègues Anglais ont réservé un chaleureux accueil à l'œuvre d'André Hugon. Notre bon metteur en scène mérite bien de l'art français.

L'Affaire Plassard qu'il édifia sous les auspices de la marque très appréciée Monat Film, vient d'être vendu à nos voisins d'Outre-Manche. Enregistrons cette victoire. Bien rares sont les films Français qui retiennent l'attention des cinégraphistes britanniques.

Ajoutons aussi que *l'Affaire Plassard* a été acquis par une maison française sous le titre *La Preuve*.

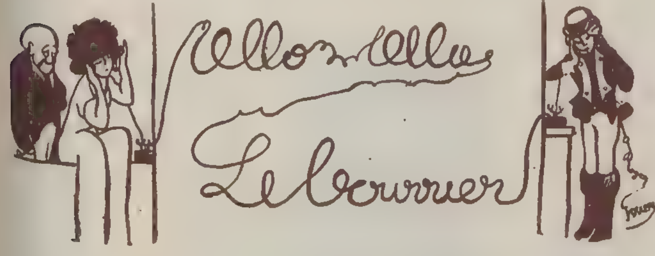
William Baluchet que nous devons au talent minutieux de Le Prieur est appelé aussi à poursuivre une brillante carrière. La maison Pathé vient d'en acheter l'exclusivité pour la France et différents pays étrangers.

La production française de la Monat Film obtient donc les grands et justes succès qu'elle mérite.

L'idole brisée.

C'est le titre d'une belle œuvre qu'une firme nouvelle, éclatante demain, la C. M. (Cavalieri Muratore, ces grands astistes, l'ont créée) va présenter spécialement mardi prochain, 7 décembre, à 10 heures à Marivaux.

On dit le film original et puissant, plein de charme et de passion. Lina Cavalieri dont l'art muet égale l'art chantant, tous deux célèbres, est l'admirable protagoniste de l'*Idole brisée* avec le parfait comédien Leubas, MM. Baudin, Mariaud et l'adorable petite Laure Dietrich (3 ans et demi) comme partenaires. Tourné sur la Côte d'Azur, adapté et mis en scène d'après un scénario de M. Alb. Dieudonné par Maurice Mariaud qui n'en est plus à prouver sa maîtrise cinégraphique, ce drame soulèvera l'enthousiasme.



Nous apprenons qu'une maison Française vient de signer un contrat avec le metteur en scène Paul Flon, pour la concession de toute sa production.

Nous espérons qu'ils nous présenteront une production intéressante.

Un nouveau film de Jean la Ramée, *La force du souvenir*, sera prochainement tourné par les soins de l'Express Studio Film de Marseille.

Après *L'Atlantide* et *Pour don Carlos*, de Pierre Benoit, il paraît qu'on va tourner *Kœnigsmack*.

Par suite de la fièvre aphteuse, plusieurs établissements cinématographiques du Valais ont dû fermer leurs portes. Espérons que cette mesure ne durera pas.

Les Suisses vont un peu fort!

Les journaux de Berlin annoncent que Asta Nielsen, vedette de nombreux films allemands et suédois, va entreprendre une tournée « de pantomime » en Hollande, en Angleterre et en France.

Sous toutes réserves.

Une importante mission, organisée par la Famous-Players Lasky Corporation et conduite par le Rév. Dr Leonard Vandenbergh, vient de revenir d'Afrique équatoriale et d'Ouganda. Elle rapporte plus de 12.000 mètres de films pris dans des contrées où les photographes n'avaient encore jamais pénétré. Grâce à sa connaissance des coutumes du pays et du langage des habitants, le Dr Vandenbergh a pu pénétrer dans des intérieurs inconnus jusqu'ici et tourner des films d'un intérêt scientifique de premier ordre.

C'est en Italie que cela se passe.

Il s'agit d'un « petit navire » qui fit tout dernièrement son apparition sur les rives du Pô, près de Turin. Il était chargé de livres, de brochures, de journaux illustrés, contenait des salles de jeux, de football, de tennis, des chambres noires pour photographes et, — « last but not least », — un vaste salon de projections cinématographiques, un Cinéma flottant!...

Le but de ce bateau d'un nouveau genre? L'instruction et l'éducation des masses...

Le *bateau* cinématographique est enfin réalisé!!! Rien de nouveau sous le soleil.

Géraldine Farrar, contrairement à d'autres bruits répandus dans la presse cinématographique d'Europe, continuera, comme par le passé, à tourner aux Etats-Unis.

La capitale de la Grèce va posséder à son tour une entreprise de production de films indépendante, alors que jusqu'ici l'activité étrangère seule avait eu l'occasion de s'affirmer dans le pays.

La société qui vient de se créer à Athènes englobera toutes les branches de la Cinématographie, sans exceptions.

Marque déposée. — M. M. Gaillot, 55, avenue de la Grande Armée, à Paris, nous informe qu'il a fait déposer la marque « Excelsior » sous laquelle il nous présentera un choix tout à fait supérieur de films Américains.

Scénario s'est augmenté dans son dernier numéro d'une rubrique dramatique.

Une séance spéciale de projections cinégraphiques en couleurs naturelles (procédé trichrome des Etablissements Gaumont) sera donnée aujourd'hui samedi, 4 décembre 1920, à 21 heures, Hôtel de la Société, 51, rue de Clichy (9e arr.):

Reconstitution de scènes de la vie antique, par Jacques Ruppert, peintre archéologue, professeur à l'Ecole des hautes Etudes sociales.

Notre confrère *La Comédie d'Anvers* vient de transférer ses bureaux, 20, rue des Chênes, Anvers (Belgique).

Section cinématographique de la Société française de photographie.

Nous rappelons que la séance de décembre de cette nouvelle section, dont nous avons annoncé la création, dans un de nos précédents numéros, aura lieu le mercredi 8 courant, dans le local de la Société française de photographie, 51, rue de Clichy. L'ordre du jour comporte une communication de M. Lobel sur: « Les nouveaux procédés de virage par mordançage» ainsi qu'une discussion technique entre les membres présents sur : « Les effluves et les moyens proposés jusqu'ici pour éviter leur formation ». En raison de l'intérêt général de cette question, toutes les personnes, qui peuvent y apporter une contribution, sont invitées.

Le Syndicat des *Cinémas des Grands Boulevards* a modifié son titre depuis un an environ, en celui de : *Syndicat des Grands Cinémas Parisiens.*

Nous verrons bientôt à l'écran *La Pocharde*, de Jules Mary. Etiévant sera le metteur en scène.

Pendant que Mlle Gaby Morlay tournait dans une grande maison d'édition, une main inconnue lui subtilisa un bijou estimé 40.000 francs.

Dans *l'Agonie des Aigles*, il paraît que l'Empereur (Séverin-Mars), touchait 10 billets de mille par mois. Où sont les demi-soldes.....

Au cours d'une réunion de cinématographistes en Angleterre, il fut décidé, à l'unanimité, que chacun leur tour et régulièrement, les propriétaires de cinéma inviteraient gratuitement les enfants abandonnés, les orphelins de guerre, les enfants des crêches, à des séances cinématographiques organisées à leur intention.

Leur généreux élan ne s'arrêta pas là; ils décidèrent d'aller donner, aussi souvent que possible, des représentations cinématographiques dans les hôpitaux, les hospices, les maternités, etc.

C'est une louable initiative qu'il convenait de signaler.

La General Film Renting Company, qui possède la moitié des actions de la Compagnie de production *Samuelson*, vient d'acheter l'entreprise entière, y compris les studios, laboratoires, usines de tirage, situés à Isleworth. La même Compagnie est sur le point d'acquérir les studios d'une autre Compagnie dont les films sont déjà bien connus en France. Ces deux acquisitions feront de la General Film Renting Company la plus grande firme individuelle de production et de location de l'Angleterre.

Un appareil nouveau pour le nettoyage des pellicules vient d'être mis sur le marché londonien. Les deux faces du film sont nettoyées simultanément.

En Californie, une maison d'édition édite, à Monterey, une gigantesque reproduction des terrasses et du Casino de Monaco, de l'Hôtel de Paris, etc..., qui doivent servir de décor à un drame : *Folles épouses.*

Il paraîtrait qu'une nouvelle Société d'éditions : *La Global Film*, serait fondée en Italie et aurait une succursale à Paris.

Plusieurs opérateurs de cinéma ont tourné, à Genève, les premières journées de l'Assemblée de la Société des Nations.

Le propriétaire d'un cinéma à Marion, dans l'Etat d'Ohio (E. U. d'A.), où sévit actuellement une épidémie de rats, annonce dans les journaux quotidiens, que chaque personne qui apportera un rat mort à la caisse de son établissement, recevra un billet gratuit pour le spectacle.

A quand « l'entrée au rat » dans les cinés parisiens.

Au Canada, *L'Evénement*, de Québec, mène une campagne pour que de plus nombreux films français soient montrés aux Canadiens, gorgés d'américanerie. Pendant ce mois de novembre, une série de douze représentations cinématographiques, exclusivement d'auteurs français, sera donnée au Théâtre Classic.

Hurrah! pour le Canada.

En Hollande et au Japon, il est d'usage de faire lire par une sorte de conférencier ou de régisseur les « titres » des films, au lieu de les projeter sur l'écran en interrompant sans cesse le déroulement de l'action. Or, l'usage des « titres parlés » commence à être introduit dans plusieurs cinémas américains. Des acteurs et orateurs fort bien payés sont choisis pour bien accomplir cette besogne, que nous verrions avec curiosité dans quelque salle française.

La Compagnie nationale belge de cinémas, Société anonyme, vient d'être fondée à Bruxelles. — *Durée :* trente ans à partir du 16 octobre 1920. — *Objet :* exploitation et création de tous spectacles cinématographiques. — *Capital :* 500.000 francs.

Suivant acte sous-seing privé en date à Paris du 23 octobre 1920 :

MM. François Tricoire, demeurant à Pantin, 5, rue Florian et M. Claude Crouzillac, à Paris, 6, boulevard Beaumarchais ont établi les statuts d'une Société anonyme ayant pour objet toutes affaires cinématographiques et notamment la construction et l'exploitation sur un terrain sis 111, rue des Pyrénées, d'un Etablissement dit Cinéma-Théâtre du XX[e].

La Société prend le nom de l'Art Théâtral et Cinématographique. Siège social : 6, boulevard Beaumarchais, Paris. Capital : 250.000 francs.

La Société du Cinéma mondain, Société coopérative, vient d'être fondée à Huy. — *Durée :* trente ans à partir du 10 octobre 1920. — *Objet :* exploitation d'un cinéma. — *Capital :* minimum 17.500 francs.

Suivant acte reçu par M[e] Lefebvre, notaire à Orchies, le 5 novembre 1920, enregistré, M. Victor Duchatelet, négociant, demeurant à Landas, et M. Marcel Buisine, sans profession, demeurant à Aix, ont formé entre eux une Société en nom collectif, ayant pour objet l'exploitation d'un établissement cinématographique, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cette exploitation.

La durée de la Société est de cinq années, à partir du 1[er] décembre 1920.

Le siège de la Société est à Aix-les-Orchies, route départementale, n° 210.

La raison et la signature sociales sont : Duchatelet et Buisine.

Les associés ont fait l'apport d'un établissement industriel et commercial à usage de cinéma, qu'ils possèdent indivisément par moitié chacun.

MM. les Actionnaires, anciens et nouveaux, de la Compagnie Générale des Machines Parlantes Pathé Frères, Société Anonyme, au capital de 5.000.000 de francs, dont le Siège social est à Paris, boulevard des Italiens, 30, sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, pour le mardi 23 novembre à 11 h. 1/2. au Siège social à Paris, 39, boulevard des Italiens.

Ordre du jour :

1° Vérification de la sincérité de la déclaration de souscription et de versement relativement à l'augmentation du capital de la Société ;

2° Modification à apporter aux Statuts comme conséquence de l'augmentation du capital ;

3° Pouvoirs à donner au Conseil d'administration pour l'exécution des résolutions adoptées.

(P. A. 18 novembre 1920).

MM. les Actionnaires de la Société Belge-Cinéma, tiendront leur Assemblée extraordinaire, le 18 novembre, 11 heures, rue d'Aguesseau, 4.

(A. P. 16 novembre 1920.)

M. Morel a vendu à M. Mayer, le Cinéma-Casino Théâtre qu'il exploitait à Pontoise.

(P. A. 17 novembre 1920).

Mme veuve Petit a vendu à M. Mouton, le Cinéma qu'elle exploitait à Arcachon (Gironde), 230, boulevard de la Plage. (P. A. 17 novembre 1920).

MM. les Actionnaires de la Société des Cinémas Modernes, ont tenu leur Assemblée ordinaire le 12 novembre 1920, sous la présidence de M. Gugenheim, Président du Conseil d'administration, assisté des deux plus forts actionnaires, MM. Sandberg et Merzbach, comme scrutateurs et de M. Saget comme secrétaire.

Le solde créditeur de l'exercice 1919-1920 s'élève à 515.168 fr. 15, permettant de distribuer 20 francs par action et 10 francs par part, avec déduction des impôts. (La Vie Financière, 13 novembre 1920).

Messieurs les actionnaires de la Société du Grand Casino Municipal du Tréport, tiendront leur assemblée ordinaire, le 15 décembre à 11 heures, rue Blanche, 19. (P. A. 21 novembre 1920.)

Messieurs les actionnaires de la Société Uni-Ciné, tiendront leur assemblée extraordinaire, le 29 novembre, à 15 heures, rue d'Aguesseau, 4.

(P. A. 21 nov. 1920.)

Messieurs les actionnaires de la Société Phocéa-Location en voie de formation, au capital de 1 million 100.000 francs, sont convoqués en deuxième assemblée générale constitutive à Paris, rue de la Michodière, 8, au futur siège social, pour le lundi 6 décembre 1920, à 10 h. 45 précises.

Ordre du jour :

1° Lecture du rapport du commissaire nommé par la première assemblée générale constitutive du 19 novembre 1920 sur les apports en nature et les avantages particuliers stipulés aux statuts. Vote sur les conclusions de ce rapport et l'approbation desdits apports et avantages.

Ce rapport, imprimé, sera tenu à la disposition des actionnaires au futur siège social, cinq jours au moins avant la réunion.

2° Nomination des premiers administrateurs et constatation de leur acceptation.

3° Nomination d'un ou plusieurs commissaires des comptes pour le premier exercice social et constatation de leur acceptation.

4° Approbation ou modification des statuts et constitution définitive de la Société.

5° Votes sur toutes questions accessoires et notamment sur les autorisations à confier aux administrateurs pour traiter avec la Société. (P. A. 25 nov. 1920.)

Le Fondateur, Boyer.

La Société Française des Théâtres électriques, Société anonyme de 1.000.000 de francs, dont le siège est à Paris, 5, boulevard des Italiens, a subi, aux termes de différentes délibérations ayant eu lieu successivement les 16 mars 1920, 21 mai 1920 et 25 octobre 1920, différentes modifications qui sont publiées dans *Les Petites Affiches* du 21-22 novembre 1920.

M. Fouet a vendu à Mme Faure le cinéma qu'il exploitait, 22, rue de Passy, à Paris. (A. P.)

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société anonyme « Patéphone Exploitation », qui avait été convoquée pour le 20 novembre 1920, n'ayant pu délibérer valablement faute de réunir un nombre d'actionnaires représentant les trois quarts du capital social.

Messieurs les actionnaires de ladite Société sont convoqués à nouveau en assemblée générale extraordinaire, rue Blanche, 19, à Paris, en l'Hôtel des Ingénieurs Civils, pour le vendredi 24 décembre, à onze heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant qui formait l'objet de la précédente assemblée :

Ordre du jour :

1° Rapport du conseil d'administration ;

2° Augmentation du capital social ;

3° Pouvoirs à donner au conseil d'administration pour réaliser l'augmentation de capital.

Aux termes des statuts, tous les actionnaires ont droit de prendre part à l'assemblée générale extraordinaire et chaque actionnaire a un nombre égal de voix aux actions qu'il possède, sans limitation.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer avant le 19 décembre 1920, au siège de la Société « Patéphone Exploitation », 21, boulevard Haussmann, leurs actions ou leur récépissé constatant que ces actions sont déposées dans une maison de banque.

(P. A. 24 novembre 1920.)

Messieurs les actionnaires de la Société Générale de Cinématographie, Société au capital de 1.500.000 fr. sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le jeudi 16 décembre 1920, à 10 h. 1/2 du matin, à Neuilly-sur-Seine, 14, rue Chauveau.

Ordre du jour :

1° Rapport du conseil d'administration ;

2° Rapport des commissaires des comptes ;

3° Approbation du rapport du conseil d'administration, de celui des commissaires des comptes, du bilan et des comptes de l'exercice 1919-1920 ;

4° Quitus au conseil d'administration pour l'exercice 1919-1920 ;

5° Nomination de deux administrateurs en remplacement de deux administrateurs sortants ;

6° Nomination des commissaires des comptes pour l'exercice 1920-1921 et fixation de leur rémunération;

7° Autorisation à donner aux administrateurs, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867;

8° Ont le droit de prendre part à l'assemblée les actionnaires propriétaires de vingt actions au moins. Toutefois, les propriétaires de moins de vingt actions peuvent se grouper pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres au moins cinq jours avant la réunion. 14, rue Chauveau, à Neuilly-sur-Seine, ou dans un établissement public, chez les banquiers ou notaires de la Société, en conformité des statuts.

(P. A. 24 novembre 1920.)

Messieurs les actionnaires de la Société Parisienne des Cinémas artistiques, Société anonyme au capital de 1.200.000 francs sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le jeudi 16 décembre 1920, à onze heures du matin, à Neuilly-sur-Seine, 14, rue Chauveau.

Ordre du jour :

1° Rapport du conseil d'administration;

2° Rapport des commissaires aux comptes;

3° Approbation du rapport du conseil d'administration, de celui des commissaires aux comptes, du bilan et des comptes de l'exercice 1919-1920;

4° Fixation du dividende. Répartition des bénéfices;

5° Quitus aux administrateurs sortants;

6° Nomination d'administrateurs;

7° Nomination des commissaires aux comptes pour l'exercice 1920-1921; fixation de leur rémunération;

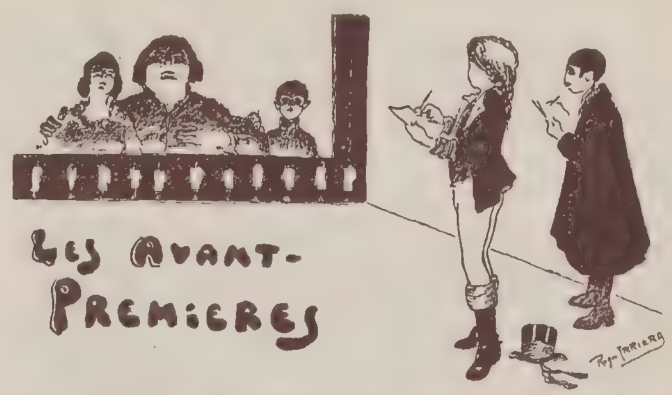
8° Autorisation à donner aux administrateurs, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867;

9° Ont le droit de prendre part à l'assemblée les actionnaires propriétaires de vingt actions au moins. Toutefois, les propriétaires de moins de vingt actions peuvent se grouper pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres au moins cinq jours avant la réunion, 14, rue Chauveau, à Neuilly-sur-Seine, ou dans un établissement public, chez les banquiers ou notaires de la Société, en conformité des statuts.

(P. A. 24 novembre 1920.)

L'Opérateur.



FILMS FRANÇAIS PRÉSENTÉS CETTE SEMAINE

Eclipse : *Sur la Corne d'or* — Agence Générale Cinématographique : *Promenade dans la vallée de Chevreuse, Agénor, chevalier sans peur.* — Gaumont : *Reykjawick, capitale de l'Islande, Les deux gamines*, 2e épisode. *La Nuit de Printemps*. — Pathé-Consortium-Cinéma : *Le Mont Maudit. Pathé-Revue n° 2, Le Comte de Monte-Cristo*, 3e épisode : *L'abbé Faria* — Eclair : *L'argyronète.*

Pathé-Consortium-Cinéma. — Le film français semble faire monter peu à peu le niveau de la production nationale. Il ne s'écoule plus de semaine maintenant sans que deux ou trois films français entrent dans la composition des programmes des grands éditeurs.

Le Mont Saint-Michel est un drame puissant en 4 actes de M. Georges de Buysieulx. L'intrigue savamment charpentée est interprétée de brillante façon par MM. Candé et Janvier, dans les rôles respectifs d'Archibald Benton et Herman Bosch.

La trame dramatique repose entièrement sur l'exploitation d'un brevet pour stabilisateur dont le succès assurera une immense fortune aux détenteurs. C'est autour de ce pivot que M. de Buysieulx a fait évoluer ses personnages. L'idée de justice est représentée par la fille de Benton qui aime le fils de l'adversaire de son père. L'intrigue se déroule en grande partie dans les sites grandioses du Mont Blanc. Paysages admirables qui donnent encore à ce beau film un charme de plus. L'interprétation est vraiment digne d'éloges, Candé et Janvier ont campé leur personnage avec une rare maîtrise. La photographie est très lumineuse. C'est un beau et un bon film français. M. de Buysieulx a donné à la production nationale une œuvre vraiment digne d'éloges et qui connaîtra un véritable succès.

Le Comte de Monte Cristo : Le troisième épisode, *L'abbé Faria*. Nous avons laissé Dantès dans son cachot du château d'If. Son idée est toujours de s'évader Mais des coups se font entendre, un autre prisonnier aurait-il les mêmes

desseins. Oui, car un jour le hasard le met en présence de l'abbé Faria qui, en reconnaissance de son amitié lui révèle l'endroit où est caché le trésor de Monte-Cristo.

Bien que ce soit une réédition c'est avec un grand plaisir que l'on revoit le film.

Lui chez les pirates, c'est une aventure héroï-comique d'Harold Llyod que ses amours entrainent jusqu'aux îles Canaries. C'est drôle et bien joué. Un bon comique qui trouvera une place dans tous les programmes.

Pathé-Revue n° 2. — Magazine illustré de vivantes images toujours aussi intéressant. Nous y voyons l'impression sur étoffe, différents coins pittoresques des Vosges, et de jolis petits lionceaux.

Pathé-Journal présente les dernières actualités.

L'abondance des matières dans notre dernier numéro nous avait obligé de remettre à huitaine la suite de la présentation Pathé. Nous la publions aujourd'hui.

La Boucle énigmatique, est un drame d'aventures qui se double de scènes policières où nous retrouvons une figure de connaissance en la personne du fameux détective Nick Winter. Comme toujours, Nick Winter fait preuve d'un flair absolument déconcertant, ainsi d'ailleurs que son fidèle toutou qui doit posséder une vue plus que perçante.

C'est une histoire brève, ramassée et dont l'intérêt va croissant jusqu'au moment où en possession de l'autre moitié de la fameuse boucle, les héros trouveront enfin le trésor qui leur assurera un avenir exempt de tous soucis.

L'action se déroule sur la côte bretonne, les coins sont bien choisis, et M. Maurice Maitre, le metteur en scène, a su rendre de façon intéressante les différentes phases du drame. La photographie est très soignée, et l'interprétation parfaite. C'est un bon film français qui a une place tout indiquée dans les programmes.

La note comique de la présentation fut donnée par *Fritzigli et la boîte mystérieuse.*

Nous sommes en plein mystère.

Ce jour là, Fritzigli, en quête d'aventures, franchit un mur sous l'œil inquisiteur d'un policeman.

Il voit une fenêtre, un mouchoir qui s'agite. . et une main mystérieuse qui lui remet une boîte et une lettre.

Il veut lire la lettre à la lumière d'un bec de gaz, mais en est empêché par l'indésirable policeman, qu'il n'arrive à dépister que pour tomber entre les mains d'une bande de brigands. Grâce à la boite mystérieuse, qui est pour eux un signe de ralliement, le chef des bandits s'obstine à prendre Fritzigli pour un des leurs et l'entraine dans son repaire. Notre ami parvient à s'enfuir en emportant sa boite qu'il essaye vainement d'ouvrir. Découvert et encore poursuivi il s'introduit dans une propriété où, grâce à une substitution de bouquet, il espère trouver un refuge et l'âme sœur. Mais il est supplanté par le vicomte du Femur. Il repart et après maintes péripéties, il parvient à ouvrir sa boite, d'où s'échappe un gracieux oiseau, tout surpris d'avoir donné lieu à tant de mésaventures.

André Séchan se montre plein de verve et d'un entrain endiablé. C'est une de ses meilleures productions auquel les directeurs ne manqueront certainement pas de trouver une place dans leurs programmes.

Le Comte de Monte-Cristo. 2e épisode. *Prisonnier d'Etat.*

Nous avons vu comment Edmond Dantès, pauvre diable de matelot, est arrêté, le jour même de ses fiançailles avec Mercédès, la belle Catalane, pour être jeté dans un cachot du château d'If, victime innocente des machinations ténébreuses d'un magistrat, M. de Villefort, d'un pêcheur nommé Fernand, et d'un croupier du *Pharaon*, Danglars.

Un prétexte leur a suffi pour le faire condamner. Dantès, en effet, est porteur d'un message que lui a remis l'Empereur, au nom de M. de Noirtier, considéré comme un bonapartiste dangereux.

Dantès, s'étant laissé prendre à l'attitude bienveillante de Villefort, consent à lui remettre le message, et le magistrat découvre la conspiration ourdie par l'Empereur et ses partisans contre la monarchie.

Or, Noirtier n'est autre que le père du magistrat Villefort. Celui-ci, pour se mettre bien en cour, autant que pour éviter le scandale qui rejaillirait sur lui en même temps que sur son père, fait enfermer Dantès au château d'If, où il demeurera quatorze ans prisonnier.

Cependant toute espérance n'abandonne pas le prisonnier pendant cette longue captivité, passé dans un humide souterrain.

Dans le troisième épisode *L'Abbé Faria*, nous verrons comment Dantès fit connaissance avec cet autre prisonnier d'Etat et comment, alliant leurs forces et leurs courages, ils parvinrent à s'évader.

Jamais le grand amuseur qu'est Alexandre Dumas n'a poussé plus loin l'intérêt et mieux prouvé la facilité d'une imagination inépuisable en combinaisons de toutes sortes que dans cette série d'épisodes que tout le monde voudra voir.

Cinématographes Harry. — Il est devenu bien difficile de présenter de l'inédit, et la foule crie toujours : « Nous voulons du nouveau, n'en fut-il plus au monde ». Que lui donner? C'est pourquoi la composition d'une présentation devient aujourd'hui tâche vraiment ardue. Les cinématographes Harry semblent se jouer de cette difficulté et chaque semaine les programmes présentés aux directeurs trouvent toujours, auprès de ces derniers, le même chaleureux accueil.

La dernière présentation, réussie en tous points comprenait d'abord un bon comique. *Les coquettes en culotte.* C'est plaisant, habilement conçu et déclanche le rire, qui semble de plus en plus se faire rare dans notre beau pays

Une excursion peu banale est un documentaire véritablement peu commun. C'est original et réellement bien photographié.

Sublime sacrifice, tel est le titre du grand film en six parties, tiré du célèbre roman *The Manxman* de Hall Game. C'est une puissante comédie dramatique admirablement interprétée par Miss Elisabeth Risdon, MM. Henry Ainley et Fred Groves. Avec une maitrise remarquable ils ont fort

bien réalisé leur personnage réciproque. Ajoutez à cela une mise en scène bien réglée et une lumineuse photographie, et vous ne vous étonnerez pas lorsque je vous dirai que : *Sublime sacrifice* est un très bon film.

L'action intensivement dramatique mérite que nous en retrouvions ici les phases principales :

Marié à une indigne créature qui traine son nom dans la fange, Thomas Christian, fils ainé d'un magistrat renommé de Manxville, est mis à l'index par tous les membres de sa famille, en raison de son inconduite.

Père d'un charmant garçonnet auquel il a donné le nom de Philip, le malheureux Thomas meurt subitement emporté par la rupture d'un anévrisme et son fils est confié aux bons soins de sa vénérable tante Dorothy Christian, sœur du magistrat.

Marié selon les désirs de son père, Peter Christian, frère cadet de Thomas, délaisse sa jeune femme pour entretenir des relations coupables avec la fille du pêcheur Tom Blake, et un fils, le petit Pierre, nait de cette union illégitime.

Abandonné par son père Pierre, à la mort de sa mère est recueilli par de charitables aubergistes, les époux Bill Green, qui en font le compagnon d'enfance de leur fille Madge, afin que le pauvre petit être ne soit pas envoyé aux « Enfants Assistés ».

Vingt ans se sont écoulés.

Philip Christian, fils de Thomas, élevé par sa tante Dorothy est devenu l'avocat le plus distingué de Manxville, et Pierre, fils illégitime de Peter Christian, oncle de Philip, a continué de vivre sous le toit de Bill Green, auprès de Madge, fille de l'aubergiste, dont il s'est passionnément épris.

N'admettant pas l'illégitimité de celui qui devrait étre légalement son cousin, Philip a voué à Pierre une amitié fraternelle que rien ne peut désunir

Par égard pour celui qu'il aime comme un frère, le jeune avocat renferme au plus profond de son cœur, le secret d'un violent amour qu'il ressent pour celle que Pierre adore, et il cherche, sublime abnégation, à influencer l'aubergiste Bill Green, afin que celui-ci donne son consentement au mariage de Pierre et de Madge.

Ne voulant pas donner sa fille à un homme sans nom et sans situation, Bill Green refuse d'accorder la main de Madge à Pierre, qui, le cœur brisé, s'embarque pour l'Afrique du Sud, afin d'aller faire rapidement fortune dans les mines diamantifères de Kimberley.

Trois ans plus tard, Madge, devenue femme, s'aperçoit que le sentiment indéfinissable qu'elle éprouvait pour Philip, l'ami de son fiancé, n'est autre que de l'amour.

Comme il avait été convenu, Philip reçoit les lettres que Pierre écrit à Madge et chaque fois, le messager est plus impatiemment attendu que les missives qu'il apporte.

Or, un jour, Philip est avisé par le Directeur des mines de Kimberley, que Pierre a disparu à la suite d'une révolte de Cafres employés dans cette concession.

Se considérant comme dégagé de sa promesse, Philip laisse parler son cœur et pendant la fête de la moisson, Madge et lui s'avouent qu'ils s'aiment et... ce qui devait arriver, arriva...

Mais comme Philip a juré à son grand-père de ne pas épouser Madge avant une année, leur amour est une longue torture, car ils viennent d'apprendre que l'exilé volontaire, miraculeusement sauvé, revient incessamment au pays. Ils décident pour le bonheur de Pierre, d'arracher de leurs cœurs cet amour devenu criminel et Madge devient la femme de l'heureux rescapé.

Quelques mois plus tard, Madge, ayant assez de cette vie de mensonge et d'hypocrisie, quitte Pierre pour aller retrouver celui qu'elle n'a jamais cessé d'aimer.

En apprenant le malheur qui s'abat sur lui, Pierre, par une sublime abnégation, demande le divorce et repart pour l'Afrique du Sud se refaire une nouvelle vie.

Une adaptation musicale parfaite vient encore rehausser l'intérêt de ce beau film. Vraiment les Cinématographes Harry font bien les choses.

GAUMONT : 7 065 mètres, tel est le chiffre imposant présenté cette semaine par la maison Gaumont. *La montre brisée*, est une fine comédie dramatique toute d'observation et de naturel. *La caravane* avec William Hart. Il y a dans ce film des premiers plans de Hart merveilleux d'expression et d'émotion. *La Cité perdue* se continue par le 9e épisode : La reconnaissance de Farthar.

Papillon de nuit est une délicate comédie dramatique interprétée par Ethel Clayton. Un plein air nous promène à travers *Reykjawick, la capitale de l'Islande. Tsoin-Tsoin détective* et *Pulchérie, capitaine de pompiers*, sont deux désopilants comiques ainsi d'ailleurs que : *Les pilules anti-bilieuses*. Le 2e épisode de : *Les deux Gamines*; *La nuit de printemps* forme la fin des 7.065 mètres.

SELECT-PICTURES. — *Dans la nuit*, grand drame brillamment interprété par Norma Talmadge. C'est un film d'un très grand intérêt et d'une rare puissance dramatique. La mise en scène est fort bien réalisée, l'interprétation est au dessus de tous éloges. C'est un film passionnant.

C'est encore Lui, est un bon et court comique.

Le scarabée. — Quel joli documentaire fourni par ce curieux petit insecte très en honneur chez les Egyptiens. Quelle intelligence, quelle patience surtout il déploie dans ses travaux qu'il veut faire seul. Refusant l'aide de ses congénères il fait l'effort lui-même et arrive à ses fins. C'est très attrayant de suivre les curieuses évolutions de ce petit animal dont les métamorphoses sont inconnues.

Excellente présentation à tous les points de vue.

ECLIPSE. — *Sur la Corne d'or*, est un intéressant documentaire. *J'veux épouser la bonne*, un bon comique. *Près des Cimes* et *La Paix chez soi*, ayant été déjà présentés au Ciné Max Linder ne le furent point à cette présentation.

AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE — *Une promenade dans la vallée de Chevreuse*, nous révèle d'agréables coins très pittoresques. *Agénor, Chevalier sans peur*, est une joyeuse comédie bien jouée par Lucien Callamand. *Le gardénia pourpre*, drame mystérieux et bien charpenté de Rex Beach, interprété par Owen Moore et Hedda Nova.

La deuxième série des *Etoiles du Cinéma*, nous présente : Wallace, Reid, Betty Blythe, Clara Kimball Young, Lilian et Dorothy Gish, dans l'intimité.

Charlot machiniste (réédition) est un des bons comiques de Charlie Chaplin.

Le métrage semble résister à la vague de baisse. Cette semaine en effet 36.581 mètres ont encore défilé sur l'écran de la Mutualité ou du Max Linder. Dans cette avalanche « pelliculaire » nous ne trouvons que 4.840 mètres de films français grâce aux cinq maisons suivantes que nous nous faisons un plaisir de citer. Ce sont :

Eclipse, Agence Générale Cinematographique, Gaumont, Pathé-Consortium-Cinéma, Eclair.

DES ANGLES.

LES PRÉSENTATIONS

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

FOX FILM

17, rue Pigalle, 9e — Téléph. : Trudaine 66-79 et 66-80

Présentation du lundi 6 Décembre 1920 à 10 heures

LIVRABLE LE 14 JANVIER 1920

FOX-FILM. — *Le dernier des Duanes*, avec William Farnum, grande aventure dramatique, 2 aff. 120/160. Jeux de 10 photos 18/24 et 24/30......env. 1.500

FOX-FILM. — *Marius Gargoulade*, « Sunshine Comédies », comédie burlesque, 2 aff. 120/160. Jeux de 10 photos 18/24 et 24/30......env. 600

FOX-FILM. — *Le Puits miraculeux*, dessins animés, Dick and Jeff...... 600

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Tél. Nord 51-13

Présentation du 7 décembre 1920

LIVRABLE LE 10 DECEMBRE 1920

Gaumont-Actualités n° 50...... 200

LIVRABLE LE 7 JANVIER 1920

PARAMOUNT-PICTURES. — Exclusivité Gaumont. — *Pour venger son père*, comédie dramatique interprétée par Charles Ray, 1 aff. 150/220, 1 aff. 110/150, 10 photos 18/24 1.250

RINASCIMENTO FILM. — Union Cinématographique italienne. — Contrôlé en France et en Belgique par Gaumont. — *Après la Faute*, comédie dramatique, 1 affiche 150/220, photos 18/24...... 1.200

PARAMOUNT PICTURES. — Exclusivité Gaumont. — *La Chambre hantée*, comédie dramatique interprétée par Enid Bennett 1 aff. 150/220. 1 aff. 90/110. Artiste. Photos 18/24......

GAUMONT. — *Une leçon de Boxe*, documentaire...... 287

SELIG-FILM. — Exclusivité Gaumont. — *La Cité perdue*, 10e épisode : *La Voiture aux singes*, 1 affiche 150/220 et 12 photos 18/24. Grand ciné-roman publié par le journal *Le Journal*...... 550

PARAMOUNT MACK SENNETT. — Exclusivité Gaumont. — *Les Amours de Pélagie*, comédie comique, 1 aff. 110/150 (passe-partout)......env. 550

JOHN D. TIPPETT. — Exclusivité Gaumont. — *Bouflamor et ses enfants*, dess. animés 1 aff. 110/150 (passe-partout) 130

GAUMONT. — *Colmar et ses environs*, plein air...... 65

Électric-Palace, 5, Boulevard Italiens.

Etablissements L. Aubert

124, Avenue de la République — Tél. Roquette 73 31 et 73 32

Présentation du Mardi 7 Décembre

LIVRABLE LE 21 JANVIER

NATURA FILM. — *Le Bugey et Nantua* — A travers la France, par Audouin Dumazet, auteur du Voyage en France, couronné par l'Académie Française...... 200

ROBERTSON COL. — *Celle qui souffre*, comédie dramatique, interprétée par Bessie Barriscale. Aff. Photos...... 1.600

SOCIÉTÉ L'ESSOR. — *Une Histoire de Brigand* (Film français), fantaisie comique. Aff. Photos...... 1.802

L. AUBERT. — *Aubert-Journal* (Livrable le 10 décembre) 180

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin — Tel. Nord 68-58

Présentation du 8 décembre 1920

Pour être édité le 14 Janvier

ROBERTSON COLE Co. PATHÉ Editeur. — *Le Lotus d'or*, avec Sessue Hayakawa, comédie dramatique en 4 parties, 2 aff. 120/160. 1 pochette de photos...... 1.300

PATHÉ. — *Tombée du Nid*, comédie dramatique en 3 parties, jouée par Marie Osborne, 2 aff. 120/160, 1 pochette de photos...... 930

MONAT-FILM — PATHÉ. — *William Baluchet, roi des Détectives*, 1er épisode : *Le Testament de la Comtesse de Pressac*, cinémadrame en 5 épisodes d'après le roman d'André BENCEY, 1 aff. gén. de lancement 120/160 1 aff. par épisode 120/160, 1 pochette de photos...... 650

PATHÉ. — *Pathé-Journal, Actualités*,......

Hors Programme :

LE FILM D'ART. PATHÉ Éditeur. — *Le Comte de Monte-Cristo*, d'après l'œuvre célèbre d'Alexandre Dumas père, adaptation et mise en scène de H. Pouctal. 3e épisode : *Le Secret de Monte-Cristo*, nouvelle édition en 12 épisodes. Affiche générale 240/320, affiche phototypique 90/130 ; nombreuses photos ; brochures illustrées ; 1 aff. 120/160 par épisode...... 795

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

CINÉMA-OFFICE
30, Rue de Trévise = PARIS (9e)

50 Postes complets à croix de Malte, de toutes marques, de tous modèles, notamment en PATHE *renforcés*, GAUMONT vert, GUILBERT, POWERS.

10 Groupes électrogènes diverses forces, principalement en BALLOT, ASTER, RENAULT, etc.. Importants lots de fauteuils d'occasion. Demander liste de détail.

Téléph. : BERGERE 50-99

GROUPES ÉLECTROGÈNES

Chapuis - Dornier - Thomson, 100 ampères, 110 volts. Moteurs, dynamos, transformateurs.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRIFICATION

40, Avenue Pasteur, à Courbevoie. — Téléphone : 860, à Courbevoie. (47-48-49)

A vendre appareil de prises de vues Ernemann, 3 objectifs, 4 magasins, plate forme panoramique. S'adresser au *Courrier*, (du 36 au...)

INTER, MATERIEL, CINE — 24, rue de Trévise, Paris (9e). Neuf et occasion : postes complets, groupes électrogènes toutes marques, fauteuils, gros stocks lampes, lentilles, condensateurs, bobines, appareillage électrique. R. Juliat, Tél. Bergère 38-36. (23)

GROUPES disponibles parfait état : 1 Aster 25 à 110 v. 2 Aster 42 à 70 v. 1 Aster 6. à 70 v. 1 Aster 50 à 110 v. 2 Aster 100 à 110 v, 1 Sauter Harley 100 à 110 v. 1 Panhard 220 à 110 v. 1 de Dion 250 à 110 v. Ecole cinéma) 66, rue Bondy, 67-52. (42 à...0

FABRIQUE de fauteuils et strapontins : COUSIN, 13, rue Carnot. St-Ouen (Seine). (44 à....)

SPÉCIALITÉS Sièges et strapontins à bascule. Tickets de contrôle et cartes de sortie. Charbons spéciaux pour la projection. Poste d'éclairage « Acetylox » remplaçant l'arc électrique.

Toutes fournitures oxygène, acétylène dissous, pastilles, etc.

Un fort lot de bâches et stores toutes dimensions. Toutes fournitures pour le cinéma, nombreuses occasions en postes complets.

DOCKS-ARTISTIQUES. Fournitures Générales pour le spectacle, 69, Faubourg Saint-Martin, Paris-10e.

NOS FAUTEUILS AUTOMATIQUES
EXTRA PLATS

Gagne 10 centimètres sur l'épaisseur, soit une travée toutes les 7 travées.

Se ferment sans bruit, plus de vêtements déchirés par le siège ; solidité garantie, depuis 18 francs.

Cinématographes BAUDON-St-LO. Téléphone : Archives 49-17. Bureaux, 345, rue St-Martin, Paris. — Salle d'exposition et ateliers, 36, rue du Château-d'Eau, Paris. (48 à...

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE LA LAMPE O. M.

Téléph. Central 64-23 **85, Rue d'Amsterdam, PARIS** *Ad. tél. Meuriselect-Paris*

TOUT CE QUI CONCERNE L'ÉLECTRICITÉ AU CINÉMA

Lampes à incandescence tous voltages = Appareillages = Groupes etc.

Renseignez-vous = Voyez notre Magasin d'Exposition = Livraison rapide

Occasions ; Un superbe lustre de théâtre, marchant au gaz et à l'électricité, à vendre. Ecrire pour renseignements à M. Noblot, Directeur du Cinéma-Théâtre, Issoudun (Indre). (31 à)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

L. BOURGOIN
6, Boulevard Saint-Denis. — PARIS (10e)
Office Spécial de la
CINEMATOGRAPHIE
Téléphone : Nord 39-83

COTE D'AZUR : Ciné, bail 11 ans. Loyer 3.500. Construction neuve. 350 pl. ; rapport 25.00o. Prix 75.000.

EST : Théâtre Municipal. Loyer nul. 450 places. Prix 20.000.

NORMANDIE : Théâtre Municipal. Bail 16 ans. Loyer 960. Places 475. Bénéf. 20.000. Prix 30.000.

OUEST : Ciné 1.000 pl. Bail 25 ans. Bénéf. 150.000. Prix 500.000, dont 350.000 comptant. (49)

Suis acheteur ciné. Bénéfice minimum net 30.000 ; pas pressé pour prise de possession. Faire offre prix, détails : PROVOLS, 6, rue Changes, Chartres (E.-et-L.). (49-50-51-52)

A CEDER : *Lux Bie Cinéma*, 250 pl., prix 130.000 fr. ; 100.000 comptant. *Bras. Ciné*, 600 pl., pos. 1.200 ; prix 100.000. 80 mille compt. — *Ciné-Théâtre*, 1.000 pl. poss.. 3.000, plus de 70.000 fr. bén. ; prix 250.000 fr. ; 150.000 compt. — Nomb. autres aff. : PORRET, 8, r. Victor-Hugo, Calais. (49-50)

CINÉMA Côte d'Azur. à vend. ; 850 places. Bén. nets, 70.000 fr. Dans les locaux, il y a place pour installer bar sans licence. Ecrire M. Ernest GILLY, agréé, 5, av. Victoire, Nice. (49)

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE A ENLEVER
de suite

CINÉ MODERNE construction neuve, ciment armé. 900 places. Ouvert depuis deux semaines. — Conditions extraordinaires, payables par annuités.

Ecrire de suite ou se présenter : CINÉ MERCIER LOCATION, no 8, place du Rihour, Lille. (48-49)

Pour vendre ou pour acheter Cinémas-Music-Halls, etc., Paris-Banlieue et Province. S'adresser au *Moniteur des Cinémas*, 39 bis, rue de Châteaudun, Paris. Téléphone Central 62-82 (37 à..)

A céder, pour cause de maladie, un joli petit cinéma, 300 places. Bénéfice, 200 à 300 fr. par semaine ; électricité, matériel et immeuble compris ; beau logement 5 pièces, 35.000 fr. — S'adresser à M. HIRSCH, propriétaire, à Verdun-s.-le-Doubs (S.-et-L.) (48 à 51)

A CEDER ; 16 Cinés et Cinés brasseries avec grandes facilit. de paiement. PORRET, 8, boul. Victor-Hugo, Calais. (40 à 50)

A vendre cinéma en pleine exploitation dans le Nord de la France, construction récente, installation moderne, bénéfices prouvés, 1000 places susceptibles d'augmentation. Pour tous renseignements s'adresser à M. Vergnes, le jeudi après-midi, 6, Carrefour de l'Odéon. (43 à...)

A CÉDER nomb. Cinémas toutes régions. de 250 à 3.000 places. PORRET, 8, boulev, Victor-Hugo, Calais. Téléph. 8-12. (44 à 49)

VENTE et CESSION, Cinéma et Bar, bénéfice prouvé, Ciné : 1.600 à 1.800 fr. par semaine. Bénéfice bar : 1.800 à 2.000 fr. par mois. Ecrire C. M. aux bureaux du journal. (49-50)

DIVERS

A Vendre **1 Cinéma** banlieue, 450 pl., mais. habit., 1000 fr. loyer, bail 10 ans. 70.000 fr. **1 Cinéma et Café** en Charente, bénéf. 25 à 30.000 fr. Prix 45.000 fr. — **2 Cinémas démontables** en pleine exploit. absol. compl. affaires exceptionnelles (50.000 et 70.000 fr.). **1 Cinéma dancing**, banlieue. etc. — **1 Lot chaises pliantes**, tout bois (confortable et solides). Riche affaire pour **Cirques, Cinémas ou Théâtres**.— **1 Synchronisme** "Gentilhomme" complet avec quantité films et disques synchro. — **Décors, Sculptures** pr façades de scène ou d'entrées. — **Installations absolument complètes de Cinémas, Fabrique de Fauteuils à bascule** (solidité garantie, ne faisant pas l'article bon marché. Joindre timbre pour renseignements : Ecrire jusqu'à nouvel avis : BROCHERIOU, 89, av. Beauséjour, Le PARC SAINT-MAUR (Seine). PROCHAINEMENT. Réouverture de mes bureaux. 137, Rue Lafayette, Paris. (43 à...)

FILMS EN STOCK Grande variété de films à prix réduit, pour forains. — Cinématographes BAUDON-St-LO, 345, rue Saint-Martin et 36, rue du Château-d'Eau, Paris. (48 à....)

Le Gérant : Charles LE FRAPER.

IMPRIMERIE DU COURRIER
26, Rue du Delta — Tél. : Nord 28-07